

**DIRECTION DES RESSOURCES VIVANTES**  
**DEPARTEMENT STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT**

**L'ECONOMIE D'UN SECTEUR AQUACOLE :**  
**LA PRODUCTION DE MACROBRACHIUM ROSENBERGII EN GUYANE**

**J. CATANZANO**

**DOCUMENT DRV/SDA N°88-01**  
**JANVIER 1988**

**NOTE DE SYNTHÈSE SUR AQUACULTURE GUYANE (\*)**  
**(Accompagnement compte rendu mission Guyane Nov 1987).**

**J.CATANZANO DRV/SDA**

L'aquaculture en Guyane (*Macrobrachium Rosenbergii*) se trouve confrontée aujourd'hui à un grave problème économique lié à la conjonction de facteurs de natures distinctes.

-L'absence de débouchés (phénomène en apparence conjoncturel) est venu bloquer bon nombre d'exploitations et remet en cause le secteur productif dans sa forme actuelle (Cf. tableau 5 : stock SICA 1987).

Mais derrière cette difficulté, d'autres plus profondes et durables amènent à poser des questions. A l'analyse du secteur, des blocages structurels apparaissent, dès les premières années d'exploitation, qui combinés à l'absence prolongée de recettes, accélèrent un processus de déclin (cf dans le texte la spirale de la récession). Ces autres facteurs sont :

-1 ) Un environnement contraignant pour la création des fermes (difficultés et retard des chantiers de construction de bassins, hésitations sur les techniques d'élevage choisies, modifications en cours d'exploitation...)

-2 ) Une méconnaissance totale des capacités réelles des marchés et des concurrents.

-3 ) Une sur-estimation des rendements possibles les premières années.

-4 ) Une sous estimation des besoins de trésorerie et des conséquences d'un recours à l'emprunt important (cf annexe 5 résultats d'entreprises).

-5 ) Une difficulté à mettre en place une structure professionnelle solide et pérenne.

-6 ) Une grave et rapide dégradation des relations entre les acteurs de ce secteur de production causée par de sérieuses confusions sur le rôle, les attributions et les domaines de compétences de chacun d'eux (confusion notamment entre IFREMER, FRANCE AQUACULTURE, GUYANE AQUACULTURE).

L'ensemble de ces facteurs fait que l'on doit considérer aujourd'hui que les solutions proposées en réponse au problème de commercialisation (Cf annexe 8 sur proposition DDA et annexe 9 sur rapport GEM), ne peuvent suffire ni pour relancer les fermes arrêtées ni pour réaliser les projets envisagés).

Celles ci ne tiennent pas compte de la dégradation des relations entre les différents partenaires et reposent uniquement sur une intégration accrue des producteurs dans un environnement que pourtant la plupart ont déjà rejeté (ceci est caractéristique de la proposition de Mr FINET, DDA GUYANE ; cf annexe 8).

- Il convient de plus de réviser sérieusement les seuils de rentabilité des entreprises en tenant compte d'un prix de revient qui intègre la totalité des charges imputables à ces productions et non plus seulement une partie comme cela a trop souvent été le cas. Le calcul du prix de revient sur la base des données comptables d'une exploitation (cf annexe 5) donne comme résultat la valeur de 90 Frs/Kg si on tient compte d'une estimation des charges imputables à une partie de production non pêchée, stockée en bassin. Si on ne prend pas en compte cette estimation, le prix s'établit au niveau de 130 Frs. Dans les deux cas les prix de vente actuels ne laissent entrevoir un quelconque bénéfice. Ceci résume bien le problème majeur de cette activité.

Si on prévoit la remise en activité des fermes aujourd'hui stoppées, on doit prendre en considération que cela va inévitablement accroître leurs charges financières par un recours supplémentaire au crédit. Le prix de revient s'alourdira d'autant. Cette hypothèse n'étant réalisable qu'après une confiance retrouvée auprès des banquiers, ce qui en l'état actuel est loin d'être gagné.

- C'est l'ensemble de ces contraintes qu'il convient de prendre en compte aujourd'hui si on souhaite tirer un bilan sérieux et objectif sur cette expérience dont les effets escomptés sont loin d'être obtenus (effet sur la balance commerciale déficitaire en crevettes, effet sur le développement de la Guyane...).

Ce n'est qu'au terme d'un travail d'analyse technique mais aussi économique qu'un réajustement des prévisions de base pourra être effectué. Mais parallèlement à cette démarche, une re-définition de l'organisation du secteur doit être recherchée. Ceci passe entre autre par une re-définition claire de la place et du rôle de chacun des organismes qui sont amenés à intervenir dans cette activité. Sans cela toute proposition d'action risque d'aboutir à très court terme à un nouvel échec.

(\*) Cette note s'appuie sur les informations contenues dans le compte rendu de mission joint.

## COMPTE RENDU DE MISSION EN GUYANE

### L'ECONOMIE D'UN SECTEUR AQUACOLE : LA PRODUCTION DE MACROBRACHIUM ROSENBERGII EN GUYANE

**J.CATANZANO.DRV/SDA**

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'étude qu'effectue actuellement le département SDA sur l'économie des secteurs aquacoles, ceux ci étant définis pour l'occasion au sein d'une zone géographique de production et en référence à une espèce privilégiée. En accord avec la direction du département RA, cette étude dont nous rappellerons brièvement plus loin la finalité, utilise la méthode et vise les objectifs définis dans la note contenue en annexe 1.

La finalité du travail dans sa globalité est triple :

- éclairer sur les secteurs porteurs en termes de recherche-développement (à destination de l'IFREMER).
- repérer les opportunités pour d'éventuels investisseurs en termes de secteurs et de segments de marché (à destination des professionnels).
- identifier et analyser les contraintes internes et externes qui pèsent sur l'élaboration d'une stratégie de développement aquacole (à destination des organisations professionnelles, de l'administration et de l'IFREMER).

La programmation de la mission s'est faite ainsi :

- du 6 au 13 novembre - Guyane -
- du 14 au 20 novembre - Martinique -
- du 21 au 25 novembre - Guadeloupe -

La préparation de cette mission a donné lieu à la recherche et à lecture de l'ensemble des informations disponibles dans les archives de la direction de RA et des publications reçues des laboratoires de Guyane et de Martinique. La liste de ces documents obtenus avant le déroulement de la mission est présentée en annexe 2.

## I - LA SITUATION DE L'AQUACULTURE EN GUYANE

L'ensemble des publications référencées en annexe 2 nous a permis d'avoir, avant de poser les pieds sur le sol guyanais, une idée de l'historique du développement de cette activité de production et aussi un premier repérage des points de blocage qui sont apparus plus ou moins récemment. Nous éviterons par conséquent, sauf nécessité, de reprendre longuement ici les différentes phases de mise en place de la filière chevette dans cette région. Nous nous contenterons d'apporter de nouvelles informations directement liées à nos contacts sur place et à nos premières analyses.

Le tableau 1 récapitule le planning suivi dans la semaine du 6 au 13 novembre en indiquant face à chacune des personnes rencontrées les points évoqués lors des entretiens et les informations concrètes obtenues.

### 1 - Quel paysage productif aujourd'hui en Guyane

Avant d'entrer dans le détail des entretiens et des informations obtenues lors de ceux-ci, quelques éléments vont nous permettre de saisir la situation actuelle des entreprises et l'environnement dans lequel elles évoluent.

A cette intention, le tableau 2 synthétise les quelques informations générales susceptibles d'éclairer sur l'état actuel du secteur.

Amenons-y quelques précisions.

Dix entreprises sont recensées. Parmi elles il faut considérer actuellement que la ferme de M. ALGLAVE est hors service et ne produit plus. Plus d'ensemencement depuis la fin de l'année 1985.

Sur les neuf entreprises restantes, on peut considérer (cf tableau 2 et tableau 3 : achat de post-larves) que quatre sont en phase de déclin plus ou moins prononcé si l'on prend comme indicateur le rythme de ré-ensemencement. Il s'agit des fermes de MM. LORY, GOMEZ, LOPEZ et BARJOU.

Parmi les fermes non citées on peut discerner deux groupes : un premier réunissant les fermes de M. RABOTIN et de l'AMVA St Jean, que les caractéristiques de taille, de statut de propriété et de mode de gestion rapprochent. Puis un second groupe réunissant les entreprises de formes juridiques différentes (coopératives ou sociétés privées) mais qui ont chacune des projets d'extension de surface en bassin très importants. Il s'agit là de la SAOR, de la ferme de CACAO et du projet Polder Marie-Anne. Nous reviendrons plus loin sur chacun de ces cas.

Tableau 1 : Planning séjour Guyane du 6 au 13 novembre 1987

	<u>PERSONNES RENCONTREES</u>	<u>ORGANISMES</u>	<u>POINTS ABORDES</u>	<u>INFORMATIONS CONCRETES</u>
Vend 6 Nov	M. GRIESSINGER	IFREMER CAYENNE	Présentation situation production écloserie - Historique développement	Données de production Données d'ensemencement
	Equipe IFREMER-FA		Situation générale secteur-acteurs	
	M. CAUNES	SICA	Situation commercialisation Problème du stock invendu	Livraison production SICA année 1987
Sam 7 Nov	M. LY CHAO	DDA Conseiller village de CACAO	Ferme aquacole de CACAO	Programme de développement de la ferme, production commercialisation
	Technicien écloserie	GUYANE AQUACULTURE GUYANE AQUACULTURE	Visite écloserie Travail recueil bibliographie	Production en cours et stock Saisie sur micro des données de production et rythme d'ensemencement
Lun 9 Nov	M. PIN	SOFIDEG Société française de développement de la Guyane	Financement des fermes aquacoles Niveau d'endettement	Détail des prêts mis en place pour chaque aquaculteur et tableau d'encours.
	M. GRIESSINGER	GUYANE AQUACULTURE GUYANE AQUACULTURE	Contrat d'assistance technique	Publications ADAGUY Saisie des données
	MM. FERLIN-MORICE M. GRIESSINGER	GUYANE AQUACULTURE	Conseil d'Administration de Guyane Aquaculture	Bilan, livraisons et impayés (Guyane Aquaculture)
Mar 10 Nov	M. ALGLAVE	Ferme à IRACOUBO	Historique de sa ferme Interprétation et analyse de son échec	Données comptables et données de production
	M. BARJOU (Trésorier SICA)	Ferme SINNAMARY	Historique de sa ferme Situation SICA Analyse de la situation globale	Données sur SICA
	M. GRIESSINGER M. FERLIN	IFREMER	Compte-rendu de l'entretien entre MM. GRIESSINGER-FERLIN et FINET(DDA)	Proposition FINET sur prise en charge de la commercialisation par Guyane-Aquaculture
Mer 11 Nov		IFREMER		Création fichier récapitulatif données mensuelles d'ensemencement de pêche entre 1984 et 1987 pour ferme aquacole
	M. LACROIX (FA)	IFREMER	Commercialisation - Marché Enquête sur perception du produit par les consommateurs	Début de réalisation d'enquêtes sur perception du produit bibliographie sur marché
	M. LEMENN (Technicien ferme CACAO)	Ferme de CACAO	Fonctionnement de la ferme Rendement et production obtenus Commercialisation	

**Tableau 2 : Situation des entreprises aquacoles en Novembre 1987.  
Guyane-Chevrettes**

Ferme aquacole	Date 1er ensemencement significatif	Date de 1ère pêche	Localisation Km/Cayenne	Nbre bassins	Surface actuelle	Dynamique de l'exploitation
M. ALGLAVE	1/1984	7/1984	130	8	5ha	Plus de production Plus d'ensemencement depuis 1986
M. BARJOU (Trésorier SICA)	1983	2/1984	100	6	2ha	Déclin production Plus d'ensemencement depuis Fév 1987
M. MAGNAN	1983	6/1984	40	34	27ha	Prod continue Ensem continu Extension surface Ecloserie privée en Janvier 88
M. GOMEZ	2/1984	9/1984	40	8	5ha	Plus d'ensemencement 1987. Déclin
M. RABOTIN	2/1984	10/1984	100	7	3.6ha	Prod continue Ensem continu
M. LORY (Président SICA)	Fin 1984	9/1985	40	8	5ha	Plus d'ensemencement depuis avril 1987 Déclin
CACAO (Coop HMONG)	Fin 1985	7/1986	80	23	14.2ha	Ensem continu Prod continue
AMVA St Jean	7/1986	2/1987	250	3	1ha	Dernier ensemencement le 5/1987 Prod continue
M. LOPEZ	3/1985	11/1985	40	8	5ha	Dernier ensemencement Février 1987 Déclin prod
POLDER MARIE ANNE				1	2ha	Construction bassins

Tableau 3 : Post-larves vendues entre 1982 et 1987

CLIENTS	1982	1983	1984	1985	1986	1987*
1 SEAC-SAOR	30 000	207000	1019 000	2231 000	3335 000	2991 000
2 AMVA SINNAMARY puis RABOTIN	372 900		210 000	289 000	652 000	455 000
3 BARJOU		225 000	260 000	237 000	357 000	9 000
4 LORY			274 000	755 000	750 000	234 000
5 GOMEZ			791 000	257 800	260 000	
6 ALGLAVE			800 000	607 000	70 000	
7 LCPEZ				774 000	713 000	246 000
8 CACAO				334 000	1411 000	1832 000
9 AMVA St Jean					100 000	126 000
10 POLDER Marie Anne						125 000
11 IFREMER KOUROU					200 000	190 000
12 Exportation			250 000		225 000	
13 TOTAL	402 900	432 000	3 604 000	5 734 000	8 073 000	6 208 000
14 PREVISION FIN D'ANNEE *						7 528 000*

Source : Facturation Guyane Aquaculture

Tableau 4 : Prix de vente des post-larves en Guyane

Décembre 1982	à	Août 1984	0.10 Frs
Septembre 1984	à	Décembre 1984	0.17 Frs
Janvier 1985	à	Novembre 1987	0.22 Frs

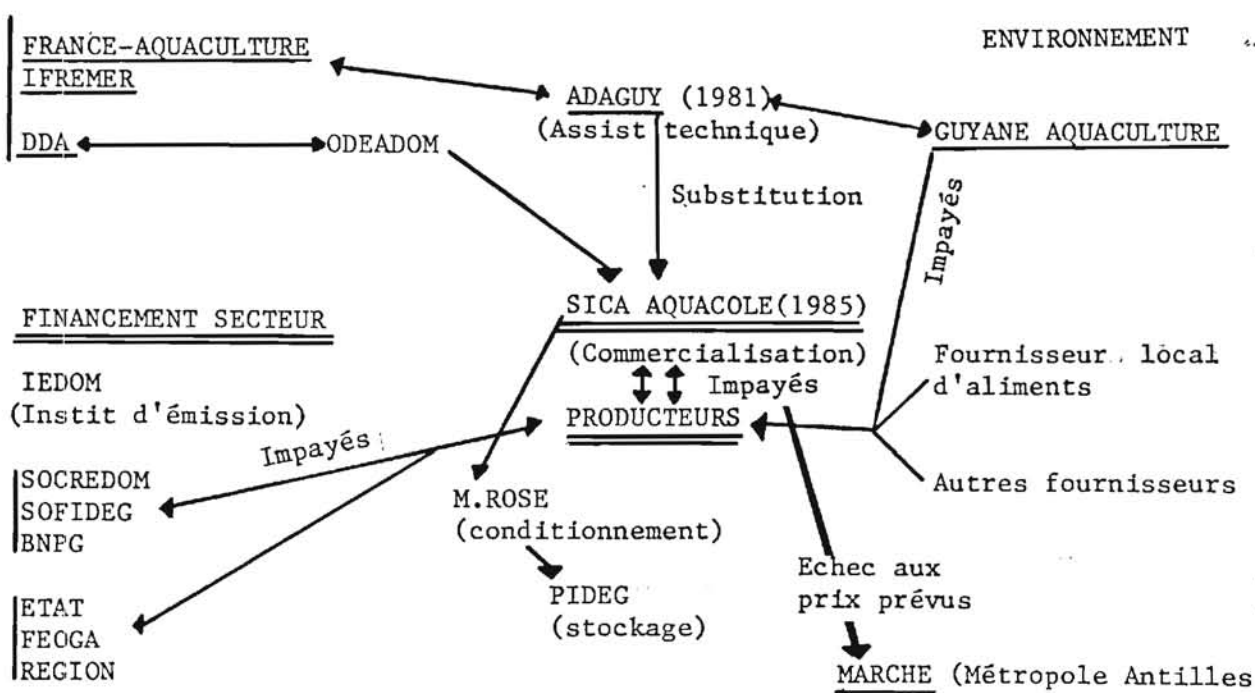
Source : Facturation Guyane Aquaculture



Pour comprendre la situation actuelle, il faut connaître l'organisation du secteur dans son ensemble. Le schéma 1 va nous aider à mieux situer chacun des intervenants et son rôle dans la filière.

Schéma 1 : Organigramme de la filière chevrette en Guyane

MONTAGE PROJET

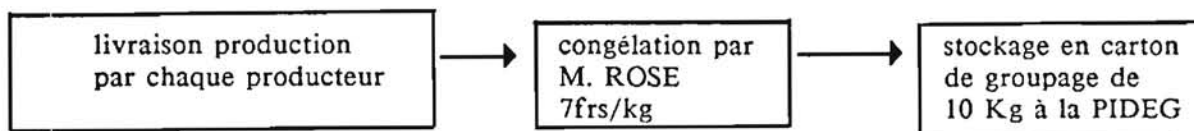


La SOFIDEG, la SOCREDOM et la BNPG sont en Guyane les trois organismes bancaires qui ont pris en charge le financement du secteur aquacole sous couvert de l'Institut d'Emission qui a capacité à réescompter les prêts engagés.

Au début du programme de développement, l'ADAGUY a été constitué (Association pour le Développement de l'Aquaculture en Guyane) avec comme objectif de regrouper différents acteurs du secteur et de soutenir en termes d'assistance technique la création des entreprises et leur mise en fonctionnement. Elle réunissait entre autres les producteurs, Guyane-Aquaculture, l'IFREMER, la PIDEG, le fournisseur d'aliment.

Sous formes contractuelles des liens étaient créés entre l'ADAGUY et GUYANE-AQUACULTURE (emploi de S. CHAMODON et contrat pour JM. GRIESSINGER).

Le 23 Mai 1985, sous l'impulsion de quelques producteurs et le soutien de la DDA, une SICA (Société d'intérêt collectif agricole) va être créée et succéder ainsi à l'association précédente. Gestionnaire des aides publiques attribuées au secteur pour différents objectifs (aide à l'investissement, aide à l'achat de post-larves, contrat d'assistance technique, aide au fonctionnement de la SICA, ...) la SICA aura comme charge première de regrouper les commandes de consommations intermédiaires entrant dans le processus de production. Rapidement elle se lancera dans la commercialisation de la production en établissant un système de collecte, de conditionnement et de stockage du produit.



(Source : Employé SICA - M. CAUNES)

## 2) L'absence d'un marché : l'accélération d'un processus de blocage

L'année 1987 va laisser apparaître de sérieuses difficultés de commercialisation et dès le milieu de l'année un stock important est constitué sur la base des livraisons récapitulées ci-dessous.

**Tableau 5** : Livraisons effectuées à la SICA entre le mois de Janvier 1987 et le mois de Juin.

AMVA St Jean	268 Kg
LORY	4756 Kg
BARJOU	1390 Kg
RABOTIN	4089 Kg
LOPEZ	4302 Kg
CACAO	2647 Kg
SAOR	18300 Kg

Source : SICA (Trésorier : M. BARJOU)

De multiples expériences "malheureuses" d'expédition vers la métropole ont été tentées, chacune connaissant pour des raisons diverses et souvent exceptionnelles des dénouements fort peu encourageants (cf. annexe 4).

Il est important de s'attarder sur ce phénomène de blocage de la commercialisation car c'est à partir de celui-ci que l'ensemble ou une large partie du système va se paralyser (mais attention, derrière un phénomène qui pourrait apparaître comme accidentel peut se cacher un mal plus profond qui affecte la santé économique du secteur et sur lequel on reviendra plus loin). En effet, dès lors que le produit restait stocké sans client, les paiements aux producteurs n'ont pas été effectués et rapidement ces derniers se sont trouvés dans l'incapacité d'honorer leurs dettes vis à vis des banques mais aussi vis à vis de leurs fournisseurs et parmi eux Guyane-Aquaculture.

A l'autre extrémité du système une nouvelle liaison allait par conséquent partiellement se détériorer, celle unissant Guyane-Aquaculture à quelques producteurs incapables de payer leurs dettes. Plus de post-larves livrées à MM. BARJOU, LOPEZ, GOMEZ, LORY. Leur déclin ne peut à partir de là que s'accélérer.

Au regard du tableau suivant on constate le montant des impayés comptabilisés à Guyane-Aquaculture.

Tableau 6 : Etat récapitulatif des impayés de post larves

	ANNEE 1986			ANNEE 1987			TOTAL
	N° Fact	Date	Montant	N° Fact	Date	Montant	
AMVA ST JEAN	57/86	22.10	4 427 F	12/87	30.04	1 370 (reliquat)	10 542..
	65/87	23.12	4 745 F				
COOP. CACAO				21/87	28.08	122 097	122 097
BARJOU	35/86	18.07	15 405,82				
	58/86	22.10	2 658,00	3/87	23.02	1 998(totalité 1987)	45 047,82
	66/86	23.12	24 986,00				
			43 049,82				
GOMEZ	Arriérés 1984		12 103,25				
	23/86	18.04	41 567				69 600,25
	29/86	16.05	15 930				
			69 600,25				
LOPEZ	38/86	18.07	20 568				
	45/86	8.08	8 414	6/87	6.03	54 426(totalité 1987)	147 119
	47/86	1.09	43 583				
	68/86	23.12	20 128				
			92 693				
LORY	69/86	23.12	61 569	10/87	21.04	51 795(totalité 1987)	113 364
RABOTIN				20/87	28.08	47 992	
				9/87	21.04	20 320 (reliquat)	68 312
			276 084,07			299 998	576 082,07

Source : Guyane-Aquaculture

On s'aperçoit que plus encore que les sommes qui apparaissent, ce qui est significatif du blocage actuel, c'est le fait qu'elles représentent dans quelques cas la totalité des livraisons de l'année 1987 avec dans certains autres des arriérés déjà anciens. Il ressort de ceci une incapacité ou absence de volonté des producteurs à négocier un étalement de leurs dettes ou un quelconque mode de remboursement. Ces derniers étant peu désireux du fait des incertitudes qui pèsent sur leur activité aquacole de s'engager aujourd'hui à court terme de façon individuelle. A l'heure actuelle Guyane-Aquaculture se trouve dans l'obligation de "relancer" par courrier recommandé les producteurs n'ayant fait preuve d'aucune volonté de négociation.

Les organismes financiers comme la SOFIDEG ne sont guère mieux servis. Les informations fournies par M. PIN (Directeur Général de la Société Financière pour le Développement Economique de la Guyane) concernant les encours et retards de paiement des intérêts, traduisent une rupture beaucoup plus systématique avec l'ensemble des clients aquaculteurs. Seule semble-t-il la BNPG bénéficie de relations encore correctes avec sa clientèle car, gestionnaire également des comptes privés elle est supposée pouvoir intervenir plus sérieusement en cas de non remboursement des emprunts. Cela lui vaut une meilleure attention de la part des aquaculteurs engagés financièrement chez elle.

Selon les propos de l'un des aquaculteurs, il apparaît une sorte d'ordre de priorité dans le paiement de leurs dettes. Cet ordre serait le suivant : en premier lieu les remboursements des emprunts contractés auprès de la BNPG et ce pour les raisons précédemment évoquées. Ensuite viendra le remboursement à Guyane-Aquaculture dans le mesure où le problème de commercialisation sera réglé et que par conséquent l'activité de production pourra reprendre. Puis viendra la SOFIDEG avec les plus grandes inquiétudes de son Directeur qui considère que suite à certains discours tenus çà et là, les aquaculteurs considèrent l'intervention de cette société comme une forme de soutien public au secteur et que donc un moratoire pourrait donner lieu à la réduction partielle ou totale de ces dettes ; moratoire qui, aux dires de certains producteurs a déjà été annoncé.

Si on récapitule par conséquent les différents points de dégradation des relations entre les partenaires, on a :

<u>entre Partenaires 1</u>	<u>et Partenaires 2</u>	<u>Identification des problèmes</u>
- SICA	Aquaculteurs	Pas de paiement de la production
- SICA	CACAO	Pas de versement total des subventions de l'ODEADOM
- SICA	FA	Pas de versement subvention pour aide technique
- SICA ou aquaculteurs	Guyane-Aquaculture	Pas de versement de la subvention ODEADOM accordée pour achat post-larves
- Aquaculteurs	Guyane-Aquaculture	Pas de paiement ou retard de paiement
- Aquaculteurs	SOFIDEG	Pas de remboursement des emprunts et frais financiers
- Aquaculteurs	FA-IFREMER	Dégradation des relations Raréfaction d'échanges
- Aquaculteurs	Guyane-Aquaculture	Plus d'assistance technique sur la majorité des fermes
- Aquaculteurs	Direction Agriculture	Dégradation des relations

## II - REGARD SUR LES ENTREPRISES

Déjà les éléments énoncés dans le chapitre précédent ont permis de discerner deux types d'entreprises définis en fonction de leur dynamique de court et moyen terme. Passons rapidement en revue ces deux groupes en essayant de comprendre au delà de leur situation actuelle, le pourquoi de celle-ci mais aussi les issues possibles à cette crise.

### 1) Les entreprises témoins d'un échec

Identifiées dans le tableau 2, au nombre de 5, ces entreprises témoignent aujourd'hui d'un certain échec du programme aquacole en Guyane. De taille comparable (5 ha) mise à part l'exploitation de M. BARJOU (2,5 ha), ces entreprises présentent des similitudes qui peuvent expliquer leur déclin :

- Modification de la technique d'élevage en début d'exploitation (discontinu-continu) ;
- Problèmes de construction de bassins et bassins restés inutilisés ;
- Retard dans la mise en exploitation des bassins (problèmes techniques) ;
- Installation souvent récente des exploitants en Guyane (exceptés BARJOU et LOPEZ) ;
- Pas ou peu d'autres activités (exceptés BARJOU et LOPEZ) ;
- Faible capacité d'autofinancement ;
- Fort niveau d'endettement ;
- Mise en place de prêts à différé trop court ;
- Sous estimation des besoins de trésorerie pour les premières années ;
- Sur estimation des rendements les premières années.

Certains de ces dix points ne sont pas spécifiques à ces entreprises. On peut dire que dans leur cas, ajouté à leurs particularités propres (faible capacité d'autofinancement, implantation récente en Guyane, faibles revenus complémentaires...) ils ont accentué les freins au démarrage de l'exploitation et rendue fragile l'assise économique de celle-ci. Voilà pourquoi face au grave problème de l'absence de marché, ce sont celles-ci qui en premier subissent les conséquences de l'accumulation de ces facteurs négatifs.

Pour autant il n'est pas certain que même sans le problème actuel de la commercialisation, ces entreprises aient pu atteindre un seuil de rentabilité (du moins au prix actuel de la commercialisation : 70 à 80 Frs sur le marché guyanais et 60 à 65 Frs sur le marché métropole et au niveau des rendements enregistrés sur l'ensemble d'une ferme).

De plus, il semble dangereux aujourd'hui d'analyser rapidement les échecs à travers un seul effet de taille des exploitations en laissant entendre que d'autres entreprises de tailles différentes (généralement plus grandes) pourraient mieux que d'autres atteindre un équilibre économique.

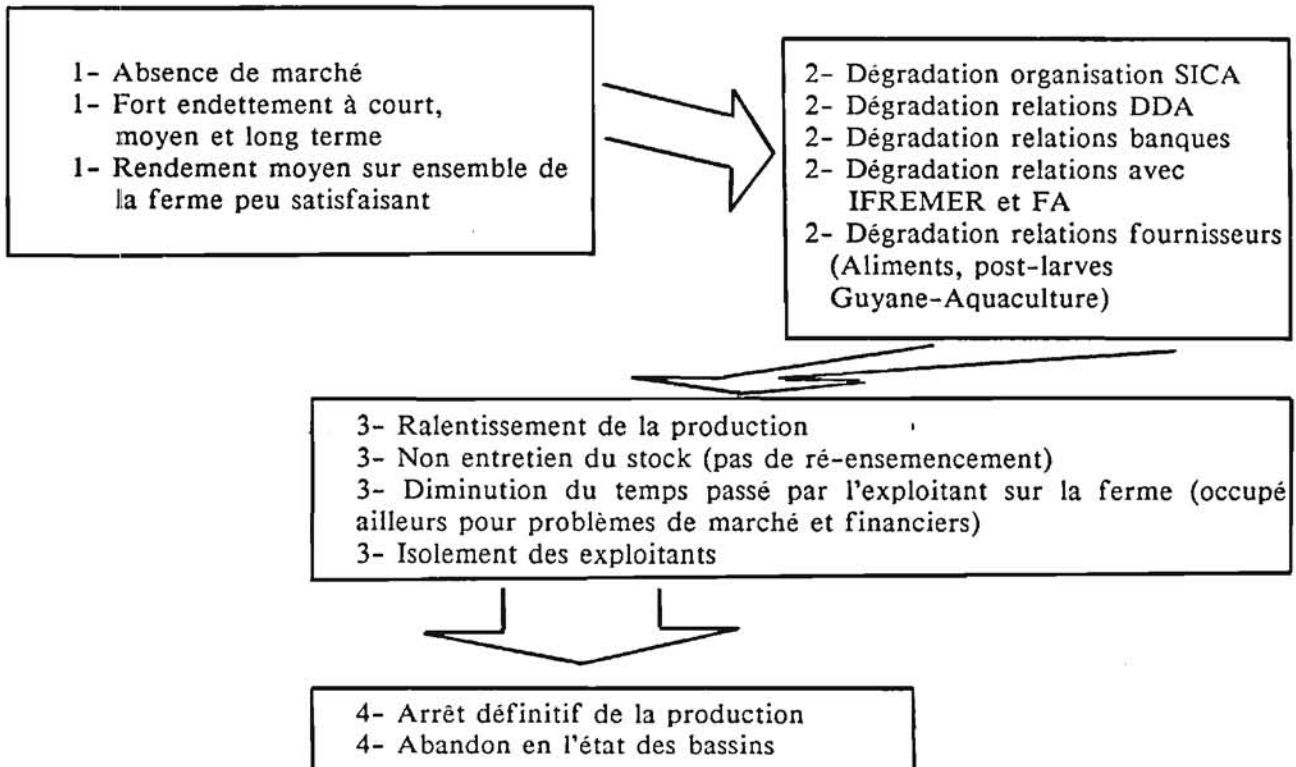
Aucune démonstration rigoureuse à l'heure actuelle n'a été fournie qui puisse confirmer ou infirmer un quelconque effet de taille.

Les résultats de l'examen de la filière aquacole en Guyane (groupe de travail ad hoc IFREMER-Guyane Nov-Déc 1986) ne sont, à cet égard, pas utilisables du fait des simplifications qu'ils intègrent (pas de prise en compte des salaires chef d'exploitation, rendements en premières années de production sur-évalués pour l'ensemble d'une ferme, prix de vente de la production sur-estimé en l'état actuel des problèmes de commercialisation...).

Quelques chiffres tirés des documents comptables fournis par le Centre de Gestion d'Economie Rurale de la Guyane confirment les remarques formulées précédemment concernant les problèmes de trésorerie des entreprises (cf. Annexe 5).

Pour ces entreprises en difficulté, un processus de récession est en oeuvre qui se marque de différentes étapes.

La spirale de la récession.



Ces entreprises sont très proches des points 4. On doit être conscient que toute solution proposée en matière de commercialisation ne pourra permettre un redémarrage des exploitations sans que soient réglés préalablement les problèmes nés des autres contraintes qui apparaissent en 1.

Autant dire que si on imagine le problème de marché réglé (ce sur quoi on reviendra plus loin), la relance de la production sur ces fermes obligera :

- i) à un recours supplémentaire au crédit (donc alourdissement du niveau d'endettement et accroissement des charges financières)
- ii) à la définition de nouvelles relations entre les partenaires (banquiers, fournisseurs, techniciens, chercheurs, producteurs, administratifs...).

Cette dernière nécessité, dans le cas présent d'un cercle très réduit de personnes, exige des attitudes qui à l'évidence sont actuellement peu concevables (impression acquise au contact des différentes personnes rencontrées : très forte dégradation de la confiance mutuelle).

## 2 - Les " survivantes "

Elles sont quatre qui ont en commun de continuer à produire, mais qui présentent des caractéristiques actuelles et des projets à court terme forts distincts. Une cinquième est encore au stade de projet. Ces caractéristiques et projets sont exposés dans le tableau suivant.

**Tableau 7** : Caractéristiques des entreprises en activité

	Taille	Projet	Endettement relatif	Forme Juridique	Bassins d'extension construits mais non exploités	Marché	Nécessité Marché
AMVA St Jean	Réduite		Faible	Association de mise en valeur	oui	Local	
RABOTIN	Moyenne		Moyen	Bail à ferme		Local	Exportation
CACAO	Grande	Extension	Fort	Coopérative	oui	Local	Exportation
SAOR (MAGNAN)	Grande	Extension	Fort	Société privée		Exportation	Exportation
POLDER Marie Anne		Grande taille		Société Privée			Exportation

Procédons cas par cas.

- La plus petite ferme (AMVA St Jean - 1 ha) fonctionne actuellement avec deux bassins en exploitation (suffisant pour satisfaire le marché local très éloigné de Cayenne). D'autres bassins sont construits mais non exploités du fait du sous équipement en matériel de congélation et des problèmes de marché.

La commercialisation se fait sur place auprès des restaurants, des collectivités au prix de 80 Frs le Kg.

En zone déjà déforestée, la construction des bassins est revenue à 40 000 Frs l'hectare. L'endettement à court terme est faible (10 542 Frs à Guyane-Aquaculture) et 16 000 Frs impayés à la SOFIDEG). L'assistance technique est maintenue comme sur les autres fermes de ce groupe (cf. Annexe 6).

- Avec 3,7 ha en exploitation, la ferme de M. RABOTIN continue de produire dans des conditions normales (ensemencement régulier, pêche et commercialisation). Malgré un équilibre financier remis en cause par les problèmes de la SICA (livraisons impayées), la ferme a pu se maintenir grâce notamment à une négociation avec le responsable de Guyane-Aquaculture (étalement des dettes : 68 312 Frs en 1987) mais surtout grâce au mode de faire-

valoir spécifique (bail à ferme de 6 ans entre cet exploitant et AMVA SINNAMARY). De ce fait, le niveau d'endettement est moindre mais malgré tout non négligeable puisque deux prêts ont été consentis par le SOFIDEG pour près de 300 000 Frs au total. Le montant des impayés sur ces prêts s'élève actuellement à 14 000 Frs.

Par conséquent et malgré un rythme de croisière atteint en 1987, cette ferme aquacole demeure dans une situation financière précaire tant que les paiements en retard de la SICA n'auront pas été effectués.

- La coopérative de CACAO, a fortement misé sur l'aquaculture afin de proposer aux jeunes du village une activité moderne et rémunératrice. Elle se trouve aujourd'hui dans une impasse financière qui pourrait s'avérer lourde de conséquences pour l'équilibre de l'ensemble de la coopérative.

Après une étude du CNEXO effectuée en 1982, sur l'ensemble d'un site de 100 ha, un financement est mis en place. La réalisation du programme est prévue par tranches.

Une station de pompage prévue pour 100 ha est créée. En 1985, les dix premiers hectares de bassins seront achevés après de longues années de construction et de problèmes successifs.

Des participations du FIDOM (500 000 Frs) et du Conseil Général (500 000 Frs) sont accordées.

Au terme du chantier, trois années de retard se sont accumulées par rapport au budget et au plan prévisionnel.

La coopérative est propriétaire des bassins qui doivent être rétrocédés aux aquaculteurs volontaires dès lors que le fonctionnement est prouvé.

Actuellement trois permanents travaillent sur les bassins avec l'aide d'un technicien (M. LEMENN) ex-stagiaire de l'IFREMER, financé par le CNASEA.

Le coût de revient final de l'hectare de bassin s'établit à 280 000 Frs pour CACAO SAINT-BIEF et 150 000 Frs pour CACAO GRAVITAIRE.

Le financement pour un besoin d'investissement de 5.6 millions de Frs (22 hectares et station de pompage pour 100 ha) est élaboré de la façon suivante :

- \* Prêt Fonds de Ré-établissement du Conseil de l'Europe  
1.5 MFr à 12% pour 8 ans
- \* Prêt SOFIDEG : 0.766 MFr à 8,75% (Août 1984) 12 ans
- \* Subvention Etat : 2.8 MFr
- \* Apport personnel : 0.5 MFr.

En Décembre 1985, un second prêt aquaculture est demandé et obtenu auprès de la SOFIDEG d'un montant de 1.1 MFr à un taux de 3,25% pour une durée de 12 ans.

A l'heure actuelle le montant des impayés auprès de cet organisme s'élève à 41 000 Frs et le montant des dettes à Guyane-Aquaculture à 122 097 Frs. La SICA aquacole doit à cette coopérative l'équivalent de près de 2,6 tonnes de production livrée et elle doit également transmettre une partie de la subvention investissement versée par l'ODEADOM et non encore rétrocédée à CACAO.

Depuis le mois de Septembre 1987, la production mensuelle dépasse les 1 100 Kg. L'écoulement de ces pêches se fait depuis le mois de Juillet auprès de revendeurs du marché au poisson de Cayenne (au prix de 70 Frs) et auprès de restaurants (village CACAO) ou particuliers.

Le tableau récapitulatif des résultats comptables des années 1984, 85 et 86 permet une meilleure analyse de la situation actuelle de la ferme de CACAO. Celle-ci est présentée ainsi que le tableau en annexe 5.



- La société SAOR (M. MAGNAN et actionnaires japonais et SEAC) exploite aujourd'hui 27 ha de bassins et construit une quinzaine d'hectares supplémentaires (soit 33 bassins de plus dont 15 sont déjà réalisés). Le programme actuel prévoit une mise en exploitation complète du site dès le mois d'Août 1988.

Des essais de production de chevrettes de très petite taille (8 à 12 gr) devraient être réalisés dans quelques uns des bassins supplémentaires.

L'utilisation de brasseurs d'eau, l'amélioration du renouvellement de l'eau par pompage plus performant, la séparation à l'intérieur des bassins de zones de production par filet, l'emploi de machines à distribuer l'aliment, ... autant d'essais que réalisent ou veulent réaliser rapidement les exploitants de cette ferme.

L'investissement total soumis au FEOGA s'élève à 21.1 millions de Frs pour une prime attribuée par cet organisme de l'ordre de 40% (8.44 millions de Frs), la SOCREDOM intervenant pour un montant de 5.625 millions de Frs prêtés à 8.5% sur une durée de 12 ans. Un prêt de 1 million de Frs en date de Juin 1982 a été contracté auprès de la SOFIDEG pour une durée de 140 mois à 9.32% (SEAC). (Le montant actuel des intérêts non payés s'élève à 100 000 Frs).

Un programme d'électrification complète du site vient de recevoir l'agrément de la région (23 Octobre 1987) pour un montant de 4.8 millions.

Les investissements réalisés actuellement sont chiffrés à :

Bassins	5 400 000
Batiments divers	300 000
Ecloserie	600 000
Barrage	800 000
Système hydraulique et canaux	1 275 000
Pompage	280 000
Construction en cours	6 000 000
	14 655 000

Source : M. P. MAGNAN 13/11/1987

La construction d'une écloserie de capacité de  $8m^3$  modulable, va permettre d'ici quelques mois les premières productions de post-larves. Le suivi des cycles sera effectué par une technicienne (ex-stagiaire de Guyane-Aquaculture). Des essais de cycle en faible densité sont prévus d'ici la fin de l'année 1987 avec ensuite un essai en densité normale puis le lancement de la production. A l'heure actuelle, M. MAGNAN espère une production de 4 millions de post-larves/an.

La main d'oeuvre employée sur la ferme (9 personnes plus un technicien japonais) devrait être élargie à d'autres équipes de pêche notamment, avec un effectif d'encadrement qui lui resterait identique (4 personnes).

La production actuelle est estimée à 1,2 T/ha/an et les responsables attendent une montée en rendement de 2,5 T grâce aux modifications techniques prévues.

La commercialisation de la production escomptée devrait être effectuée auprès de clients potentiels aujourd'hui démarchés :

- Grossiste Guadeloupe - Société récente (COSMIGUA) demande 400kg/semaine.
- Grossiste pour métropole - produits frais.

- Entreprise de Bordeaux intéressée par produits de 8 gr (bouquets). Réalisation d'essais.
- Ferme de Puerto Rico pour marché américain.

Les deux dernier clients semblent intéresser davantage les responsables de la ferme.

Les expéditions vers la métropole (Bordeaux) se feraient par utilisation de compactage en barquette fraîche (1-2 ou 5kg) et emploi de gaz réfrigérant. Actuellement des tests de boitage sont effectués. Les prix proposés sont de 60 Frs /kg pour les produits de petite taille (8-10 gr).

Pour Puerto Rico, les tailles 30 - 40 gr paraissent plus recherchées pour un prix proposé de 79 Frs. L'expédition par avion (3 fois par semaine vol Guyane) serait possible plus facilement que vers la métropole.

L'ensemble de ces informations provient de l'entretien avec M. MAGNAN, sans supplément de documents (contrats, comptabilité, documents techniques...). Seules les informations sur le montage financier du projet ont pu être recoupées avec les informations bancaires obtenues auprès de la SOCREDOM et de la SOFIDEG. Il n'est pas possible par conséquent de produire une analyse plus poussée des estimations avancées par les exploitants. De ce fait, l'évaluation du coût de revient actuel indiquée par le producteur (pour 1,4 T/ha/an), entre 75 Frs et 78 Frs reste une valeur à préciser... De même l'estimation du coût de revient correspondant à un futur rendement de 2,5 T/ha/an (50 Frs) doit être considérée avec toutes les réserves utiles.

- Le projet POLDER Marie Anne actuellement en cours de réalisation, ne pourra être considéré comme définitif qu'au moment où l'ensemble des partenaires financiers auront fournis les cautions nécessaires au déblocage de la participation SOCREDOM prévue.

Au moment de la mission, les propos de M. MORICE (Directeur SOCREDOM) indiquaient clairement que les garanties annoncées tardaient à venir.

Le projet initial (140 hectares) a déjà été modifié et réduit à 40 hectares. En revanche, seulement deux hectares de bassins étaient en eau. N'ayant pu rencontrer M. BRANDTS et n'ayant pu obtenir de documents sur les prévisions escomptées et les coûts réels des réalisations engagées, il serait hasardeux de prévoir telle ou telle programmation de production tant que la situation financière n'est pas éclaircie. Les techniciens de FA qui suivent cette réalisation (D. LACROIX) ont semble-t-il été amenés à émettre quelques critiques sur la réalisation des bassins et les plans initiaux.

En conclusion, on peut retenir que parmi ces entreprises qui semblent supporter le choc conjoncturel (absence de marché), certaines présentent malgré tout des structures de bilan et des résultats d'exploitation relativement faibles. La fragilité des exploitations pourrait s'avérer fatale si la situation globale du secteur ne s'améliorait rapidement.

Une ferme comme la SAOR (M MAGNAN) devrait quelque soit les décisions envisagées, trouver une allure de croisière suffisante pour assurer un certain équilibre économique à cette activité aquacole. Sa surface financière et l'activité principale des responsables devrait permettre de passer le cap d'un démarrage même laborieux.

Le cas de la ferme de CACAO relève davantage d'une volonté des responsables politiques régionaux et nationaux de poursuivre une oeuvre à caractère humanitaire compte tenu des forts engagements bancaires consentis et des investissements réalisés. Un soutien sous forme d'assistance technique, comptable et même juridique et commerciale apparaît comme étant une chose nécessaire pour la poursuite de l'activité aquacole à CACAO. S'agissant des fermes de taille inférieure, un équilibre temporaire pourrait provenir de la disparition d'autres fermes vendant actuellement elles aussi sur le marché local. Cet équilibre passager ne saurait remettre en cause le besoin d'une évaluation plus poussée de leur situation économique en tenant compte des contraintes liées peut être au vieillissement des bassins, de l'ensemble de la ferme, aux investissements nouveaux à réaliser, aux divers besoins de moyen terme dans un environnement amont et aval dont on connaît maintenant l'instabilité.

## LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1: Note J.QUERELLOU sur l'évaluation des filières aquacoles en France et note J.WEBER sur l'étude économique de l'aquaculture.

ANNEXE 2: Documents consultés avant mission.

ANNEXE 3: Adresses utiles en GUYANE.

ANNEXE 4: Les malheurs du commerce avec la métropole.

ANNEXE 5: Quelques données comptables.

ANNEXE 6: Assistance technique FRANCE AQUACULTURE en GUYANE.

ANNEXE 7: Bibliographie complémentaire.

ANNEXE 8: Commentaires proposition DDA GUYANE Décembre 1987.

ANNEXE 9: Commentaires rapport du GEM sur la commercialisation.

ANNEXE 10: Données de production des fermes aquacoles 1984-1987.

ANNEXE 1

- Note de J. QUERELLOU sur l'évaluation des filières aquacoles en France.
- Note de J. WEBER intitulée "Etude économique de l'aquaculture".



N/Réf. IFREMER/DRV/RA/N° 87-451

PARIS, LE 26 Octobre 1987

## NOTE

P N 1508

le DRV/RA  à Destinataires in fine

Objet : Evaluation des filières aquacoles en France

V/Réf. :

P. J. :

Le département SDA a inscrit à son programme pour le premier trimestre 1988, l'évaluation économique des filières aquacoles en France. Ce travail ne peut se concevoir sans une collaboration étroite avec les équipes IFREMER du département RA réparties dans les différentes stations et laboratoires sur le littoral. Cette note a pour objet de préciser ce qui est attendu des équipes RA.

En préalable, il convient de souligner que cette étude, même si elle intervient tardivement dans le processus de répartition des efforts de recherche et de développement, correspond à une demande déjà ancienne, se référant à la période des groupes de réflexion précédant la fusion CNEXO-ISTPM.

Les éléments attendus de ce travail, portant sur les filières aquacoles à l'exclusion de la conchyliculture qui fait l'objet d'une analyse plus approfondie, doivent pour l'Ifremer constituer une base complémentaire de réflexion dans l'exercice de programmation. Ceci est particulièrement opportun dans la mesure où nous devrions progressivement mettre en place des programmes pluriannuels, au moins pour les ensembles sur lesquels un consensus durable paraît pouvoir être acquis.

La note SDA de présentation du travail fait apparaître une liste de données nécessaires à sa bonne exécution. Au cours d'une première phase, la collecte des documents primaires doit être réalisée par les équipes RA, à partir de fichiers (organisés ou non) existant dans les laboratoires et constitués dans le cadre de leurs activités normales.

Afin de faciliter la tâche des enquêteurs SDA, il vous est demandé :

- de désigner une personne au sein de votre unité qui, sans être l'interlocuteur nécessairement privilégié de SDA à l'occasion des enquêtes, soit chargée d'être le correspondant actif de l'unité sur place ;
- de confier mandat à ce correspondant, de rassembler l'ensemble des informations déjà disponibles dans votre unité et de les transmettre le plus rapidement possible à SDA ;
- de prendre des dispositions nécessaires afin que les éléments de fichiers dispersés actuellement soient rassemblés dans les meilleurs délais.

Pour votre information, sachez que SDA entend présenter les conclusions provisoires des travaux au département RA à l'occasion d'une réunion de travail. Les conclusions définitives de cette étude seront formulées conjointement.

 QUERELLOU

5

#### DESTINATAIRES

Brest : Salmonidés, Turbot  
Nantes : Palourdes , Algues  
Noirmoutier : Crevettes  
Palavas : Bar , Daurade  
Le Robert : Macrobrachium  
Cayenne : Macrobrachium  
Le Port (Réunion) : Macrobrachium  
Tahiti : Crevettes  
Nouméa : Crevettes

**NOTE DE J.WEBER DRV/SDA A J. QUERELLOU, DRV/RA**

**OBJET : ETUDE ECONOMIQUE DE L'AQUACULTURE**

Le département SDA propose d'effectuer une étude d'ensemble des entreprises aquacoles en France, métropole et DOM-TOM.

Il s'agirait d'une étude strictement économique portant sur les entreprises aquacoles (et non sur la recherche).

L'étude reposerait sur l'analyse des secteurs aquacoles, chaque secteur se définissant par un produit et une zone.

### **I.- OBJECTIFS DE L'ETUDE**

L'étude a pour but une évaluation du développement des entreprises aquacoles en France, non une évaluation des programmes de recherche.

Les objectifs se situent à trois niveaux:

(i) pour quels secteurs développer la recherche-développement (objectif lié à l'IFREMER)

(ii) quelles opportunités pour des investisseurs en termes de secteurs et de segments de marché (à destination des professionnels)

(iii) identifier et analyser les contraintes internes et externes qui pèsent sur l'élaboration d'une stratégie de développement aquacole (à destination des organisations professionnelles, de l'administration et de l'IFREMER).

### **II.- DEMARCHE PROPOSEE**

Les secteurs et entreprises aquacoles seront étudiés de deux points de vue:

**A/ LES ATOUTS**, mesurés à travers l'évolution de:

- (i) la maîtrise et la gestion des risques par les entreprises des divers secteurs;
- (ii) la croissance interne;
- (iii) les parts de marché;
- (iv) la rentabilité;
- (v) les marges pratiquées;
- (vi) les concurrences spatiales entre activités.

**B/ LE POUVOIR D'ATTRACTION DES SECTEURS**, mesuré à travers l'évolution :

- (i) de la dimension des secteurs;
- (ii) de la croissance du marché
- (iii) de la formation des prix
- (iv) de la rentabilité sectorielle;
- (v) des structures du secteur;
- (vi) de l'environnement technique, juridique et social du secteur;
- (vii) des contraintes d'environnement du secteur.

Le croisement des atouts et du pouvoir d'attraction de chaque secteur aquacole devrait permettre de classer ceux-ci par ordre croissant de potentialités de réussite économique. Cette démarche devrait permettre d'atteindre les deux premiers objectifs assignés à l'étude. La synthèse de l'ensemble des données recueillies permettant d'atteindre le troisième.

L'étude envisagée porte sur les évolutions sectorielles des entreprises, et ne se réduit donc pas à un "instantané" du développement aquacole.

### III.- DONNEES NECESSAIRES

1. **LES PRODUITS:** espèces; tailles/âges; gamme de produits.

2. **LES PRODUITS COMPLEMENTAIRES:** espèces accessoires des produits; produits issus d'un traitement ou d'une transformation; produits de remplacement.

3. **LES ENTREPRISES:**

31. **TECHNIQUES DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION:** structure des coûts; économies d'échelle; valeur ajoutée; logistique (amont/aval); main d'oeuvre.

32. **INNOVATION ET OBSOLESCENCE:** types d'innovation; séries, rythmes; économies d'échelle; probabilités subjectives de réalisation.

33. **CROISSANCE DES ENTREPRISES:** taux, allure, déterminants (fonds propres, subventions, emprunts autorisés)...

4. **CONSTRAINTES SPATIALES:** accès à l'espace et concurrences spatiales; contraintes d'environnement.

5. **IMPORTANCE DE LA PECHE:** possibilités de substitution; effets-prix.

6. **LES ACHETEURS:** types; lieux; comportements...

7. **FORMATION DES PRIX:** analyse économétrique des facteurs déterminant les prix.

8. **COMMERCIALISATION ET VENTE:** principaux marchés (segmentation, prix et formation des prix); pratiques commerciales (monnaies d'échange; délais de paiement; agents).

9. **ANALYSE INSTITUTIONNELLE:** comportement de l'environnement sectoriel; recherche, Etat, législation, système bancaire, assurances.

10. **ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE** du secteur.

11. **STRATEGIE DES CONCURRENTS:** probabilité de réaction des entreprises et pays étrangers à la mise en oeuvre d'une innovation en France.

### IV.- CALENDRIER:

- L'étude sera réalisée par l'ensemble de l'équipe SDA (5 cadres, 1 technicien) entre début février et début avril 1988.

- Pour ce qui concerne les DOM-TOM, les données seront recueillies:

- du 1er au 22 Novembre en Martinique, Guadeloupe, Guyane;

- du 25 novembre au 20 Décembre en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie.

- Dans le courant du mois d'avril 1988, le département SDA présentera son travail aux cadres de RA au cours d'une réunion de travail de deux jours; cette réunion, grâce à l'apport de



RA, permettra de revoir l'ensemble du travail, d'en faire une rédaction définitive avant toute diffusion à l'extérieur d'IFREMER.

#### **VI.- CONTRIBUTION ATTENDUE DE R.A.**

La contribution attendue de RA se situe à plusieurs niveaux:

**A. Transmission au département SDA**

- de toutes les adresses d'entreprises aquacoles connues;
- de toutes les adresses de fournisseurs de l'aquaculture connus.
- de toutes les adresses des interlocuteurs administratifs et institutionnels de l'aquaculture (organismes régionaux; départementaux; organisations professionnelles...)

**B. Assistance aux agents du département dans la phase de recueil de données.**

**C. Contributions ponctuelles en tant que de besoin (qui seront d'abord discutées).**

**D. Contribution à l'étude par sa discussion au cours de la réunion finale.**

ANNEXE 2

DOCUMENTS CONSULTÉS AUX ARCHIVES DE LA DIRECTION DE RA  
ET DOCUMENTS RECUS DES STATIONS DE GUYANE ET MARTINIQUE

- 1 Mr JM GRIESSINGER. Compte rendu de mission effectuée en Martinique du 13 au 19 Septembre 1980 . 24 Septembre 1980.  
Objet : Enseignements pour la production de post larves en Guyane et rencontre avec les interlocuteurs martiniquais et impressions sur la méthode d'élevage en eau claire.
- 2 Mr JM GRIESSINGER. Note à Mr le Directeur Départemental de l'Agriculture. Cayenne le 18 Novembre 1980.  
Objet : Propositions pour le démarrage de l'élevage de chevrettes à la ferme de Saint Jean.
- 3 SOPEXA : "Projet crevette d'eau douce en Guyane française".Note de reflexion. Paris le 3 Novembre 1982
- 4 Mr PJ HATT. Rapport de mission Antilles et Guyane du 20 Février au 8 Mars 1983.  
Objet : Mise en chantier de l'écloserie provisoire en Guadeloupe. Visite d'élevages aquacoles en Guyane et Antilles. Visite du chantier de la ferme expérimentale en Guyane. Visite des éclosiers de Martinique et Guyane.
- 5 Mr DEDIEU. Rapport de mission en Guyane du 22 au 31 Août 1984.
- 6 ADAGUY (Association pour le développement de l'aquaculture en Guyane). Rapports 1984 Première partie: déroulement du plan de développement. Deuxième partie: compte rendu d'activité 1984.
- 7 FRANCE AQUACULTURE. Etude de faisabilité technico-économique pour le projet d'une ferme aquacole de chevrettes (*Macrobrachium Rosenbergii*) Savane Matiti commune de Kourou.  
Département études et interventions. Antenne Antille-Guyane. Février 1984.
- 8 Mr BONNET. Note à Mr BALAY (Sous Directeur des cultures marines au S.E.M).5 Décembre 1984.  
Objet : Avis sur dossier projet crevette Guyane ferme Polder Marie Anne.
- 9 ADAGUY. Aquaculture de chevrettes en Guyane. Cayenne le 14 Janvier 1984.
- 10 CNEXO. Compte rendu réunion du 4 Janvier 1984 (CNEXO/DPMO-BA N° 009). Objet : Présentation d'un projet de ferme de *Macrobrachium* en Guyane par les Grands Moulins des Antilles et demande de participation au CNEXO.
- 11 Mrs H DURAND et PH BECEL. Compte rendu de mission en Guyane du 5 au 15 Mars 1984.  
Objet : Réalisation d'étude sur filière *Macrobrachium* commanditée par la DDA. (Termes de l'étude: modalités de pêche, ramassage par camion frigorifique, conditionnement en usine, emballage export, contraintes de transport.)
- 12 INFO MACRO N°8 28 Juin 1985. Bulletin d'information sur le développement du *Macrobrachium rosenbergii* aux Antilles et Guyane.
- 13 Rapport annuel d'activité du programme "chevrettes" en Martinique. Année 1985.

14 Mr R BADOR. Rapport mission en Martinique et Guyane. 30 Juillet 1986. Objet : Meilleure connaissance des programmes IFREMER sur la chevrette et information sur l'état d'avancement des fermes aquacoles. Réalisation de cours d'informatique.

15 Mr JM GRIESSINGER. Guyane: l'élevage de la chevrette (*Macrobrachium rosenbergii*) plan de développement, bilan, perspectives. AQUA REVUE N°7 Juin-Juillet 1986.

16 MRS JC FALGUIERE, M HOLLANDE, F JAILLET.

fascicule 1 : Conception et construction d'une ferme de *Macrobrachium Rosenbergi* aux Antilles-Guyane. Juin 1986.

fascicule 2 : Gestion de l'écosystème-bassin en grossissement de *Macrobrachium Rosenbergi*. Avril 1986.

fascicule 3 : Procédure de gestion biologique des bassins de grossissement de *Macrobrachium Rosenbergi* en système continu. Avril 1986.

17 IFREMER Guyane. Rapport du groupe de travail ad hoc. Examen de la filière aquacole (élevage de la chevrette) en Guyane. Novembre-Décembre 1986.

18 Mr JM GRIESSINGER. Note sur l'organisation de l'équipe aquaculture IFREMER-FA de GUYANE en 1987. Perspectives 1988.

19 Mr P FERLIN. Note à Mrs SILLARD et TROADEC 20 Novembre 1986.

Objet : Compte rendu mission Guyane du 3 au 8 Novembre 1986.

20 Mr P FERLIN. Note à Mr TROADEC 28 Janvier 1987.

Objet : Problèmes liés à la situation économique de l'élevage de *Macrobrachium Rosenbergi* aux Antilles et en Guyane.

21 Mr JM GRIESSINGER. Note au Directeur de l'Agriculture et de la Forêt 30 Avril 1987.

Objet : Prix de revient de la post larve pour l'année 1986 et dettes des aquaculteurs vis à vis de Guyane aquaculture.

22 INFO MACRO. Spécial bilan 1986 N°12 Février 1987. Bulletin d'information sur le développement du *Macrobrachium Rosenbergi* aux Antilles et Guyane.

23 Mr M COSTERO. Elevage du *Macrobrachium Rosenbergi* en Guyane française .Analyse technico-économique d'une ferme commerciale. Rapport de stage effectué entre Avril et Octobre 1987. ENSA de Rennes DAA Halieutique.

24 Mr D LACROIX et SICA Martinique. L'aquaculture du *Macrobrachium Rosenbergi* aux Antilles françaises.

25 Note d'information sur l'élevage de l'écrevisse *Macrobrachium Rosenbergi* en Martinique.

26 FRANCE AQUACULTURE. Note sur l'aquaculture de chevrettes en Guyane. Objet : Marché, compte d'exploitation prévisionnel, conditions générales d'exploitation, potentialités de l'élevage en Guyane.

ANNEXE 3ADRESSES UTILES

- IEDOM	Rue Christophe Colomb - M. THIACK
- SOCREDOM	Rue Louis Blanc - M. MORICE - Tél : 31.41.33
- SICA	Tél : 35.65.88
- SOFIDEG	Rue F. Arago - M. PIN
- BNPG	Place Victor Schoelcher - 97300 CAYENNE M. BLONDEL
- DAF	Cité Rebard - BP 746 - 97305 CAYENNE M. FINET
- ALGLAVE Marc	Savane Fieve - 97350 IRACOUBO
- RABOTIN Denis	Piste St Elie - BP 02 - 97315 SINNAMARY
- MAGNAN Paul	Cf SAOR ou SEAC
- LORY Jacques	Savane Matiti - PK 40 - 97310 KOUROU Tél : 36.80.83
- LOPEZ Joseph	2 rue Gontran Damas - BP 137 - 97310 KOUROU
- AMVA St Jean	c/o DDA - 97320 ST LAURENT DU MARONI
- SEAC	BP 170 - 97300 CAYENNE
- COOP AGRICOLE	CACAO - BP 1140 - 97300 CAYENNE
- BARJOU Jean	PK 99 - 97315 SINNAMARY
- Société PAPPI	BP 535 - 97300 CAYENNE

ANNEXE 4

LES MALHEURS DU COMMERCE AVEC LA METROPOLE  
(Entretien M BARJOU trésorier SICA 1011/87)

- 1er essai d'expédition : Arrivée d'un envoi par container le 15 Décembre 1986 au Havre.  
Grève des cheminots jusqu'après les fêtes de fin d'année.  
Puis circulation des trains interrompue pour cause mauvais temps  
Container bloqué au Havre : 15000 Frs de frais de stockage.  
Le service sanitaire veut contrôler l'ensemble des paquets (perte de temps).  
Le 20/01/87 le container arrive à Rungis  
L'acheteur initial engagé par aucun contrat écrit a été remplacé durant cette période. Son successeur propose un achat à 36 Frs le Kg.
- 2ème essai d'expédition : Avril - Mai 1987. Container de 5 T  
Toujours au Havre début Novembre 1987.  
Problème de non paiement de 15 000 Frs au transitaire  
Le transitaire local (Guyane) ne veut pas régler cette dette. La SICA ne peut se substituer à lui.  
Frais de stockage très élevés.  
La société GTM a décidé une mise en vente sur intervention d'huissier. (Pas d'information plus récente : M. LORY, Directeur SICA étant sur place pour régler l'affaire).
- 3ème essai d'expédition : Septembre 1987  
5 containers expédiés (27 T).  
Envoi par NEDLOYD. Le bateau est retardé pour raison de grève à l'île de Grenade.  
Puis bateau envasé à Paramaribo (Surinam).  
Durée du voyage allongée de trois jours (tempête Atlantique).  
Le débarquement était prévu à Anvers pour transport vers Boulogne ensuite.  
En fait, débarquement à Rotterdam car pas assez de frêt pour Anvers.  
Pas de nouvelles précises de cet envoi.  
Vente annoncée conclue à 63 Frs et 65 Frs le Kg arrivée Métropole.  
(Information non confirmée, à vérifier).

**ANNEXE 5**  
**PRESENTATION DE QUELQUES DONNEES COMPTABLES**

**RESULTATS COMPTABLES ET BILANS DE LA COOPERATIVE DE CACAO**  
**ANNEES 1984 - 1985 - 1986**

Source : Données comptables CGERG  
(Centre de Gestion et d'Economie rurale de Guyane)

<u>Comptes d'exploitation</u>	1984		1985		1986	
Vente de marchandises	386840.52	(13.5)	268929.58	(3.8)	216606.42	(15.7) (A)
Produits d'exploitation	1487907.59	(17.6)	3133266.52	(62.6)	1378592.48	(77.1) (B)
Charges d'exploitation	1504822.77		3487855.04		2260035.87	
Résultats d'exploitation	-16915.18		-354588.52		-881443.39	
<b>Bilans</b>						
Actif immobilisé	12482711.55	(25.8)	14965003.01	(33.5)	13170277.86	(29.7) (C)
Actif circulant et comptes de régularisation	1965497.76		2527317.12		4145880.57	
Total actif	14448209.31		17492320.13		17316078.43	
Capitaux propres	10342996.06	(31.9)	11969125.93	(33.9)	11216385.94	(38.5) (D)
Provisions						
Total dettes	4105213.25		5523194.20		6099692.49	
Total passif	14448209.31		17492320.13		17316078.43	

(A) et (B) : Les chiffres entre parenthèses représentent la part des subventions d'exploitation dans le total produits.

(C) : Les chiffres entre parenthèses indiquent la part que représente l'aquaculture.

(D) : Les chiffres entre parenthèses représentent la part des subventions d'investissement dans les capitaux propres.

<u>Comptes résultats</u>	1984	1985	1986
Résultats financiers	-186.63	-401843.85	-483123.34
Résultats courants	-17101.81	-756432.37	1364566.73
Résultats exceptionnels	11194.58	796220*	303365.80
Bénéfice ou perte	-5907.23	39787.63	-1061200.93

\*Acquisition de matériel et bâtiment du CNE pour un franc symbolique (produits exceptionnels 1114000 Frs) et rétrocession d'animaux au village pour 1 Fr symbolique (charges exceptionnelles 317780 frs).

\*\*Quote-part des subventions d'investissement portées en compte de résultats (4052515.96/20 soit 202625.80 en produit exceptionnel +100800 Travaux bassins d'expérimentation).

ANNEXE 5 (SUITE)EXPLOITATION DE 5 HA DE BASSIN SITUEE A 130 KM DE CAYENNEFERME DE 8 BASSINS DEBUT DE PRODUCTION JUILLET 19841 - MONTAGE ET FINANCEMENT PROJET

Montage du dossier pour demande de prêt : ADAGUY

Evaluation coût : 750 000 Frs (5 ha)

Réponse appel d'offre travaux à 718 000 Frs.

Financement :	Subventions	359 000	50%
	Prêt SOFIDEG	255 000	35.52%
	Apport personnel	104 000	14.48%

Dans ce cas particulier, l'exploitant répondra lui-même à l'appel d'offre de chantier. Pour cela il sera amené à acheter un "bull" en sollicitant un prêt à la BNPG d'un montant de 189 784.74 Frs, ce prêt permettant avec les subventions d'acheter ce matériel nécessaire à l'aménagement des bassins et de la ferme (Valeur 529 661 Frs le 1/11/1982).

2 - DATES IMPORTANTES

Le début de la construction : Décembre 1982

Fin travaux terrassement : 13 Janvier 1983

Problèmes car il manque les tuyaux nécessaires à l'aménagement du système hydraulique.

Ferme opérationnelle : Novembre 1983

Premier ensemencement : Janvier 1984

Première pêche : Juillet 1984

Totalité 5 ha ensemencés : Juin 1984

### 3 - DONNEES COMPTABLES 1985 (lère véritable année de production)

<u>Produits :</u>	<u>1985</u>	<u>1984</u>	
Vente chevrettes (5845Kg)	458 320	84 861	
Prestations service		117 587,12	
Subventions d'exploitation	21 280	34 150	+5 000 divers
TOTAL	479 600	241 598,12	
<u>Achats :</u>			
Post-larves	134 612,05		
Aliments	86 332,00		
Amendements	4 704,55		
Fournitures	8 220,99		
Carburant lubrifiant	67 167,00		
TOTAL	301 036,59	315 632,58	
<u>Autres achats et charges extérieures</u>			
Loyer	7 500,00		
Entretien	25 506,16		
Eau-Electricité	3 113,95		
Assurance	18 087,00		
Missions et receptions	2 116,43		
Divers	2 335,00		
Impôts et taxes	9 804,00		
Frais de personnel	28 813,00		
TOTAL	400 812,37	444 702,64	
Résultat avant amortissement	78 787,63	-203 104,52	
Amortissement	202 638,48	189 307,01	
Résultat après amortissement	-123 850,85	-392 411,53	

### REMARQUES

Il convient avant d'effectuer un calcul du prix de revient au kg de chevrettes produit, de préciser trois choses : dans ces résultats comptables, le poste frais de personnel semble ne pas intégrer le salaire de l'exploitant ; d'autre part, il est difficile de mettre en rapport l'ensemble des frais et la production pour l'année 1985 du fait des charges imputables au stock non pêché (aliment, post-larves, amendement, entretien, eau, électricité...). Il faut prendre en considération par conséquent le stock et la production immobilisés. Enfin, il convient d'ajouter les frais financiers liés aux prêts engagés. Si on effectue le calcul pour l'année 1985 :

Total des achats et charges externes + amortissement

Quantité produite

on obtient sans correction des deux éléments précités : 103,24 Frs/Kg pour 5845 kg produits.

Si on estime à 70 000 Frs (charges sociales comprises) le salaire minimum pour l'exploitant et si on ajoute les frais financiers qui s'élèvent à 101 828,21 Frs (BNPG prêt BULL, agios BNPG, SOFIDEG...) on arrive à un total de charges égal à 552 640,58 soit avec amortissement 765 279,06 Frs.

Dans le même temps on comptabilise les productions stockées et immobilisées qui sont estimées à 220 431,74 Frs soit 48% supplémentaires de la valeur comptabilisée pour les 5845 kg de production vendue.

Prenons maintenant en compte ces corrections, on arrive à un prix de revient du kilogramme de chevrettes produit en 1985 égal à 88,46 Frs.

Sans la prise en compte des productions stockées et immobilisées le prix de revient avoisine les 130 Frs à ce niveau de rendement.



4 - BILAN AU 31/03/1986

ACTIF	1985			1984
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	
Foncier	854 894,21	115 190,66	739 703,55	781 772,41
Constructions	259 400,00	6 335,00	253 065,00	
Matériel et outillage	779 006,20	425 432,16	353 574,04	379 916,75
Matériel de transport	146 067,50	89 039,30	57 028,20	58 575,00
Immobilisation en cours	223 479,44		223 479,44	201 048,75
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>2 262 847,35</b>	<b>635 997,12</b>	<b>1 626 850,23</b>	<b>1 421 312,91</b>
Stocks et encours	116 700,00		116 700,00	65 510,00
Créances (produits à recevoir charges comptabilisées d'avance)	89 686,72		89 686,72	61 188,00
<b>Total actif circulant</b>	<b>206 386,72</b>		<b>206 386,72</b>	<b>126 698,04</b>
<b>Total actif</b>	<b>2 469 234,07</b>		<b>1 833 236,95</b>	<b>1 548 010,95</b>
PASSIF	1985			1984
Apport exploitant			34 892,25	
Report à nouveau			367 792,16	501 727,83
Résultat exercice			45 747,66	142 935,67
Subventions d'investissement			288 427,26	299 184,84
<b>Total capitaux propres</b>			<b>736 859,33</b>	<b>657 977,00</b>
Dettes financières			998 440,04	874 182,17
Dettes d'exploitation			97 937,58	15 851,78
<b>Total dettes</b>			<b>1 096 377,62</b>	<b>890 033,95</b>
<b>Total passif</b>			<b>1 833 236,95</b>	<b>1 548 010,95</b>

ANNEXE 6

ASSISTANCE TECHNIQUE FRANCE-AQUACULTURE GUYANE  
(Avril - Septembre 1987)

Source : Costero 1987

FERME	NOMBRE DE VISITES	TRAVAUX REALISES
RABOTIN	4	-Détermination des paramètres physico-chimiques de l'eau d'élevage -Histogrammes de population -Etude technico-économique de la ferme -Inspection générale des installations
AMVA St JEAN	5	-Détermination des paramètres physico-chimiques de l'eau d'élevage -Histogrammes de population -Poids moyen -Inspection générale des installations et de l'application de la méthode
COOPERATIVE DE CACAO (Cravitaire et Sauf-Bief)	13	-Histogramme de population -Estimation de biomasse -Mesure de débits d'eau dans les bassins
LOPEZ	1	-Histogramme de population
POLDER Marie Anne	10	-Inspection générale des installations et des travaux de construction -Détermination des paramètres physico-chimiques de l'eau d'élevage -Poids moyen de la population

ANNEXE 7

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

- M.GRIESSINGER : Compte rendu de la visite effectuée à la ferme de "SABANA GRANDE PRAWN" à Puerto Rico le 22 Septembre 1987.
- M.GRIESSINGER : Note à M SILLARD. Le 3 Décembre 1987.
- M.MAGNAN : Note à M GOUVION St CYR. Le 17 Juillet 1987.
- M.FINET : Programme Aquaculture. Décembre 1987.
- M.MENILLO : "Etude sur le marché de la chevrette de Guyane". Le 31 Août 1987.
- G.E.M : "Chevrettes des Antilles et de Guyane". Rapport de première étape. Diagnostic de la situation actuelle. Juillet 1987.
- G.E.M : "Stratégie marketing pour la chevrette des Antilles et de la Guyane." Rapport final Septembre 1987.
- MM LACROIX ET FALGUIERE : "Grossissement de l'écrevisse macrobrachium rosenbergii aux Antilles : comment passer de 2 à 3 t/an/ha. Juillet 1984. IFREMER FA MARTINIQUE.
- MM RA'ANAN et D.COHEN : "Production of freshwater prawn macrobrachium rosenbergii in Israël." Aquaculture, 31 (1983) 369-379. Elsevier Scientific Publishing Company, Amsterdam.
- M SPENCER R.MALECHA : "Commercial pond production of the freshwater prawn macrobrachium rosenbergii in Hawaii." Crustacean Aquaculture.
- M HATT : "Macrobrachium rosenbergii (de Man) en élevage à Tahiti. Thèse de Docteur Ingénieur en Sciences Agronomiques. 30 Juin 1983.
- MM PAUL.A SANDIFER, THEODORE I.J.SMITH et LARRY.L.BAUER : "Economic comparisons of stocking and marketing strategies for aquaculture of prawns in South Carolina, USA."
- MM LARRY L.BAUER, PAUL A.SANDIFER, THEODORE I.J.SMITH et WALLACE E.JENKINS : "Economic feasibility of prawn macrobrachium production in South Carolina, USA." Aquaculture Engineering 2 (1983) 181-201.
- MM YUNG C.SHANG et TAKUJI FUJIMORA : "The production economics of freshwater prawn (macrobrachium rosenbergii) farming in Hawaii. Aquaculture 11 (1977) 99-110. ESPC.
- FAO : " Les marchés mondiaux du poisson en 1982." Infofish Marketing Digest 2/83.
- M KENDRICK K.F.LEE : "Promotion of a new aquaculture product -Hawaiian Prawns-." J.World Mariculture Soc 15:339-340 (1984).
- MM CLYDE M.SIMON et EDWARD SCURA : "Prawn aquaculture investment considerations." Infofish Marketing Digest N°1/83.
- M.DUCLOS JC : "Une histoire sans queue ni tête". Science et Vie Juillet 1986 N°826; 118-123.

## ANNEXE 8

### COMMENTAIRES SUR PROPOSITION DDA GUYANE (M. FINET) DEC. 1987

En décembre 1987, afin de réorganiser la filière chevrette en Guyane, M. FINET (DDA GUYANE) formule une proposition de programme aquaculture. C'est cette note que nous allons commenter ici.

#### **\* OBJECTIF**

Composer un plan de relance de l'activité aquacole autour de l'idée d'une intervention nécessaire de Guyane-Aquaculture ou d'une structure assimilée prenant en charge la collecte du produit, les actions de transport et commerciales.

#### **\* INTERPRETATION**

Concrètement il s'agit d'une étape d'intégration supplémentaire des producteurs dans un système de production au sein duquel l'IFREMER par l'intermédiaire de sa filiale Guyane-Aquaculture ou de son personnel, se voit octroyer un ensemble d'interventions en amont ou en aval du système productif. Fournisseur de post-larves, il deviendrait également récupérateur de la production. Compte-tenu semble-t-il du contexte local largement présenté dans le compte-rendu de mission, cette conception du rôle de l'Institut paraît non appropriée et ne peut qu'accentuer la confusion vis-à-vis de sa vocation première.

#### **\* ANALYSE DETAILLEE**

La relance est conçue sur la base d'une restructuration financière qui s'assimile davantage ici à un moratoire (réduction des dettes exigibles de 5,2 MF à 0,6 MF) conjugué à une intervention de l'état sous forme d'injection de subventions supplémentaires (5,2 MF pour un total nécessaire évalué à 8,8 MF).

Les actions de caractère général restent hypothétiques du fait de l'absence de concertation avec la profession. On ne peut restructurer administrativement un secteur sans une série d'échanges, voire un consensus.

Les données du bilan ne peuvent être rapprochées des données obtenues lors de notre mission du fait de l'absence de précision notamment sur les fermes ici prises en compte.

Les chiffres indiqués comme productivité constatée sont par contre vérifiables sur la base des résultats présentés en annexe 10 qui malheureusement les infirment. Quelques rendements par bassin avoisinent les 2.3 T/ha mais aucune ferme n'atteint ce rendement sur l'ensemble des surfaces mises en exploitation.

S'agissant des hypothèses de production, plusieurs choses restent à vérifier ou sont d'ores et déjà fausses.

- Dans le meilleur des cas seulement 7 exploitations (et non 8) sont assimilables à des exploitations familiales. Parmi ces 7, on a vu que 2 d'entre elles ont moins de 2,8 ha de production.

Cette valeur plafond de 2,8 ha aidés/unité est indiquée comme correspondant à deux SMIC. Ceci ne repose sur aucune démonstration ni analyse comptable.

Les perspectives de production (fondées sur une production moyenne peu réaliste au regard de l'expérience passée), sont totalement utopiques même si l'on considère les rendements énoncés précédemment et ce compte tenu des périodes de relance de production nécessaires.

De cette accumulation d'estimations peu fondées, il ressort un bilan prospectif traduit en terme d'emploi, de revenu, de surfaces ensemencées, de surfaces en production, de besoins de post-larves, auquel on ne peut attribuer qu'une valeur très limitée.

- Pour ce qui est du coût de revient de la chevrette (même si on admet la réduction du coût d'achat de la post-larve et le maintien de la subvention, on arrive à un calcul peu satisfaisant, excluant une fois encore tout salaire pour l'exploitant, et un rendement annuel surestimé pour les premières années.

Ce différentiel induit par les interventions de l'état entre les fermes familiales et industrielles repose là encore sur un calcul dont on ne connaît les sources.

Les affirmations portées sur les éventuelles économies d'échelles à atteindre pour les fermes industrielles demeurent elles aussi en l'état de suppositions non vérifiées.

- La mise en place d'une politique commerciale à partir d'actions simples paraît être une chose nécessaire et forcément utile à l'amélioration de la diffusion du produit. Pour autant, il reste difficile d'évaluer l'état actuel du marché, les capacités réelles d'absorption de la métropole, de l'Europe ou d'autres régions du globe et tout aussi difficile reste la détermination des prix pratiqués.

Compte-tenu de ces remarques, il est inutile sans une démarche plus sérieuse de se laisser aller à des estimations prospectives dont on connaît aujourd'hui les méfaits.

En conclusion de ces commentaires, on peut retenir qu'une fois encore un programme nous est proposé sous couvert de résultats théoriques, sans prise en compte de l'expérience vécue pourtant fort instructive.

L'avalanche de chiffres qui s'en suit souligne l'absence de réflexion sur les problèmes liés à la création d'un secteur de production, la négation de la finalité première d'une entreprise privée, (garantir des revenus et dégager des profits) et la confusion à propos du rôle que doit tenir chacun des acteurs.

## ANNEXE 9

### COMMENTAIRES SUR RAPPORT GEM (Stratégie Marketing pour la chevrette des Antilles et de la Guyane Septembre 1987)

#### \* OBJECTIF

Courant 1987, il est demandé à la société d'études pour le marketing, l'ingénering et la gestion (GEM) "d'apprécier le marché métropolitain de la chevrette et d'en déduire la stratégie marketing applicable pour les producteurs guyanais et antillais". Juillet 1987, un rapport de première étape est réalisé, intitulé : "diagnostic de la situation actuelle" qui décrit les secteurs régionaux de production (Martinique Guadeloupe et Guyane) et qui pose le problème du marché français actuel.

Ce rapport intermédiaire conclue "pour un repositionnement radical" perçu comme "l'unique voie de salut" du fait de la "contradiction brutale" d'un produit antillais ou guyanais parvenant en métropole à un prix supérieur à celui des autres crevettes, de la langoustine, de l'écrevisse, ...et pour lequel les producteurs de l'Extrême Orient (principaux vendeurs actuels) ont adopté un positionnement résolument en bas de gamme".

#### \*LES TERMES DU RAPPORT FINAL

La difficulté d'évaluation du marché est mise en exergue dès le début du rapport et à plusieurs reprises son "opacité" est soulignée (à propos des circuits, des prix...)(p 5 et 8). Le marché semble "nettement spéculatif avec des prix non figés" (p 8). La présentation des différents prix et circuits amènent les auteurs à préciser dès la page 11 : "Il est clair en tous cas qu'à moins de gains de productivité considérables (pratiquement inenvisageables) ou de subventions conséquentes pour combler le différentiel de prix, la chevrette guyano-antillaise ne "passera" pas dans les circuits asiatiques". Malheureusement, l'attitude des professionnels à l'égard de la chevrette ne laisse présager rien de plus favorable ; ainsi :

- (p 12) : Le produit subit une "désaffection voire un dénigrement" de la part des professionnels importateurs et ce en raison de son goût jugé "mauvais" ou "fade" et de ses caractéristiques sanitaires (p 13 : "Selon PARISTORE neuf dossiers d'importation sur dix seraient refusés").

- De là naît un scepticisme du "milieu" vis-à-vis de la réussite d'un nouveau positionnement de produit en moyen ou haut de gamme. "L'aventure ne les intéresse pas (p 13).

- Les tests de vente dans les magasins AUCHAN (Juin 1987) se sont soldés par un échec (p 17), analysés en terme de problèmes de livraisons, de niveau de prix, de méconnaissance du produit (p 18 - 19).

- Les autres prospections sont peu détaillées dès lors qu'elles laissent apparaître des potentialités favorables (Léon France) ou des résultats d'ores et déjà décevants (J.J. MENILLO).

- Les enquêtes du GEM (p 21 - 27) permettent d'identifier les circuits de promotion et de vente possibles et indiquent les réactions d'acheteurs de différentes natures (restaurateurs, grandes surfaces...)

Les enseignements tirés de ces enquêtes sont certes précieux mais doivent être perçus comme des phases tests encore en amont des phases de commandes fixes et d'instauration de circuits de distribution. Or l'expérience prouve que cette dernière phase reste décisive dans le résultat de vente.

- Quantitativement, les chiffres énoncés sont les suivants :

(p 29) " Le marché actuel de la chevrette est évalué par l'ensemble des professionnels aux environs de 200 T/an, à destination pratiquement exclusive du réseau asiatique".

(p 30) L'estimation annoncée de 50 tonnes de chevrettes fraîches commercialisables par an par l'intermédiaire des hypermarchés tient compte de la correction de seulement deux des trois défauts constatés lors de l'expérience (SCPM-AUCHAN Juin 1987). En effet, on préconise une double rotation des livraisons et une politique efficace de communication. Or le troisième défaut relevé lors de la phase test, à savoir le prix du produit (p 18) est ignoré dans cette analyse. Cela semble un facteur pourtant non négligeable.

- Les tests consommateurs évoqués confirment la difficulté de faire reconnaître le produit sur la seule base des propriétés organoleptiques (plutôt désavantagé surtout par rapport aux crevettes).

- L'aspect commercialisation est mis en avant à juste titre semble-t-il si on considère les remarques qui suivent :

(p 33) "Lors de la dégustation des plats élaborés, les consommateurs se sont déclarés agréablement surpris, mais attribuaient le résultat plus au talent du cuisinier qu'au mérite de la chevrette".

(p 34) "Il faut à tout prix sortir du produit banalisé et vendre du symbole."

(p 34) "Il est absolument fondamental de fournir des recettes sinon le réachat risque d'être problématique".

La présentation des deux stratégies de positionnement du produit (soit chevrette en provenance de Guyane, soit crevette bleue des Caraïbes) et la préférence formulée pour la seconde option (crevette bleue des Caraïbes) restent en l'état actuel du travail, des pistes de prospection fortement dépendantes des décisions des producteurs (en terme d'organisation de la filière), des potentialités de transport et d'autres variables (prix de revient, rendement de production ...).

- L'ensemble des actions préconisées correspond au choix de positionnement du produit en haut de gamme et nécessite de ce fait un investissement en communication assez important.

- S'interrogeant sur l'opportunité d'un tel programme, les auteurs du rapport ne négligent pas les possibilités d'échec de leur proposition sur la base d'un inventaire des contraintes (prix élevé, propriétés organoleptiques moindres, concurrence asiatique...).

- Evoquant immédiatement après quelques éléments positifs, ils apportent la preuve que les seules possibilités de réussite passent par des variables extérieures (subventions communautaires) ou des variables propres au système productif mais difficile à estimer (gain de productivité importants).

En conclusion on peut considérer qu'au terme du sérieux et minutieux travail d'analyse du problème commercial, le rapport du GEM, tout en faisant la preuve des compétences de ses auteurs et de la logique de leurs propositions, confirme si besoin était l'incertitude qui pèse sur l'introduction d'un produit alimentaire nouveau déjà fortement concurrencé.

La contrainte de prix reste essentielle car on doit considérer que même en cas de réussite de ce programme de communication et de positionnement du produit en haut de gamme, les

concurrents étrangers pourront à leur tour réagir en améliorant la qualité sanitaire de leurs importations et ce sans accroître trop fortement les marges bénéficiaires. Une réaction de ce type transférerait à terme les bénéfices du programme de repositionnement vers les producteurs étrangers.

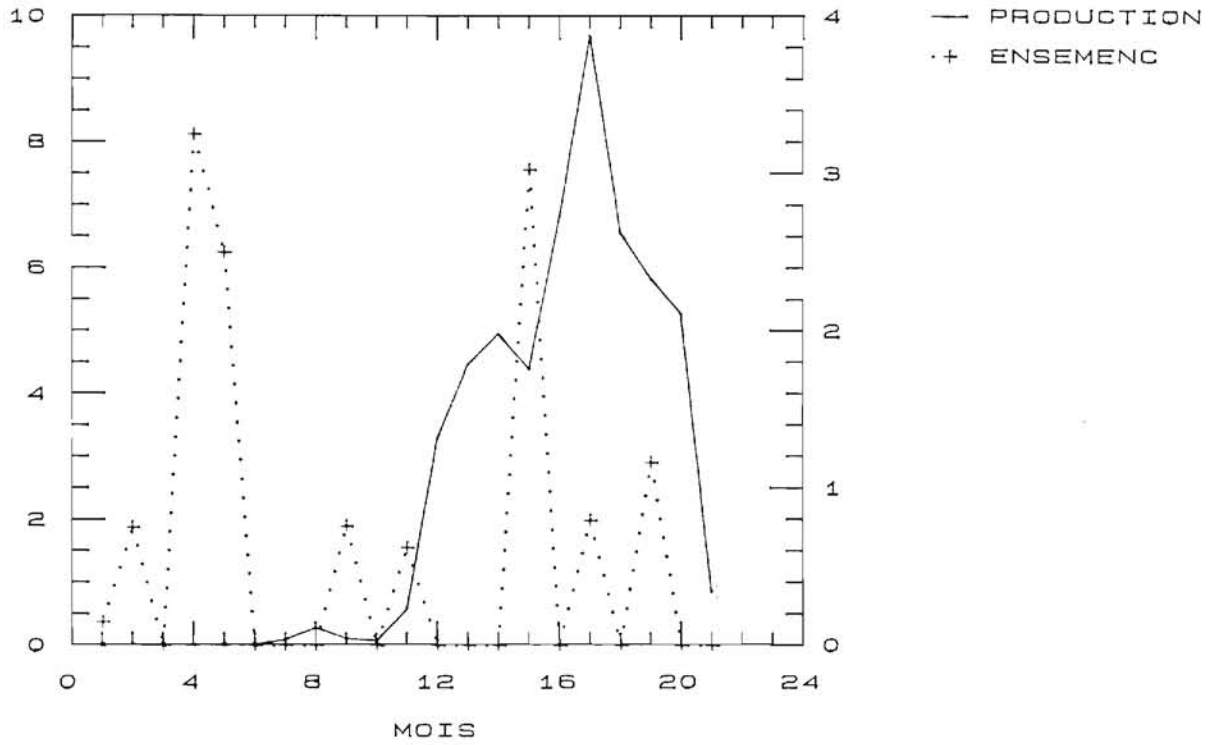


## ANNEXE 10 : RESULTATS DE PRODUCTION ET RYTHME D'ENSEMENCEMENT

Dans cette annexe sont présentés les courbes récapitulatives des résultats de production et des ensemencements effectués par les fermes aquacoles.

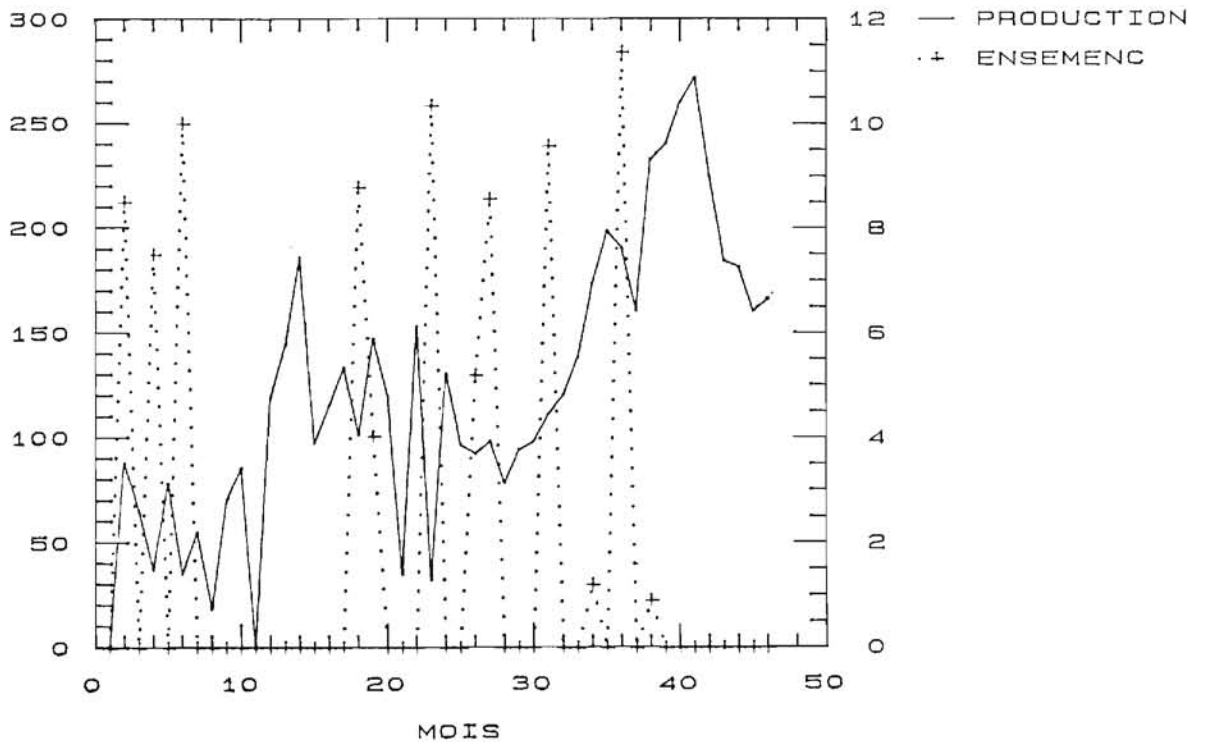
Les résultats de la ferme de Mr GOMEZ ne sont pas représentés ici ainsi que ceux de MIDANI, CACAO SAUT BIEF et KOUROU car les productions ne sont pas connues (GOMEZ) ou les phases de production ne sont pas atteintes (CACAO SAUT BIEF) ou non significatives car ferme expérimentale (KOUROU).

COURBES PRODUCTION ENSEMENCEMENT (X 100000)  
FERME ALGLAVE



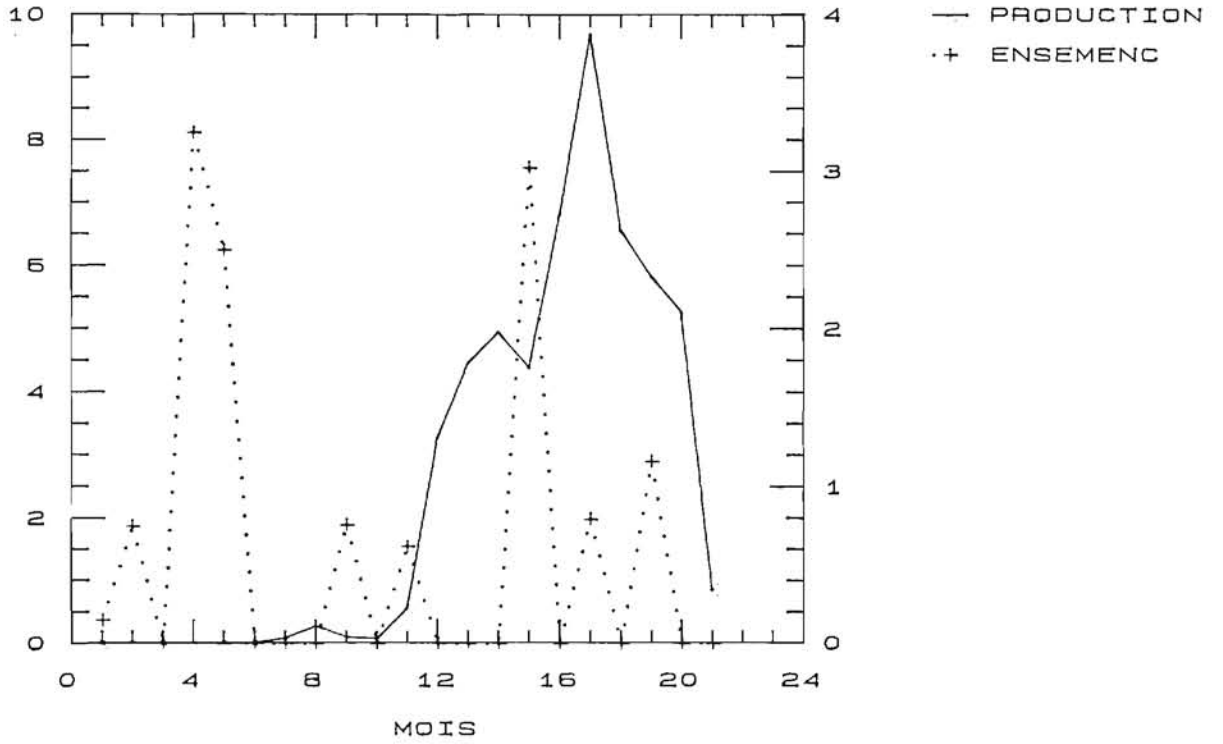
PERIODE DU 1/1984 au 9/1985

COURBES PRODUCTION ENSEMENCEMENT (X 100000)  
FERME BARJOU



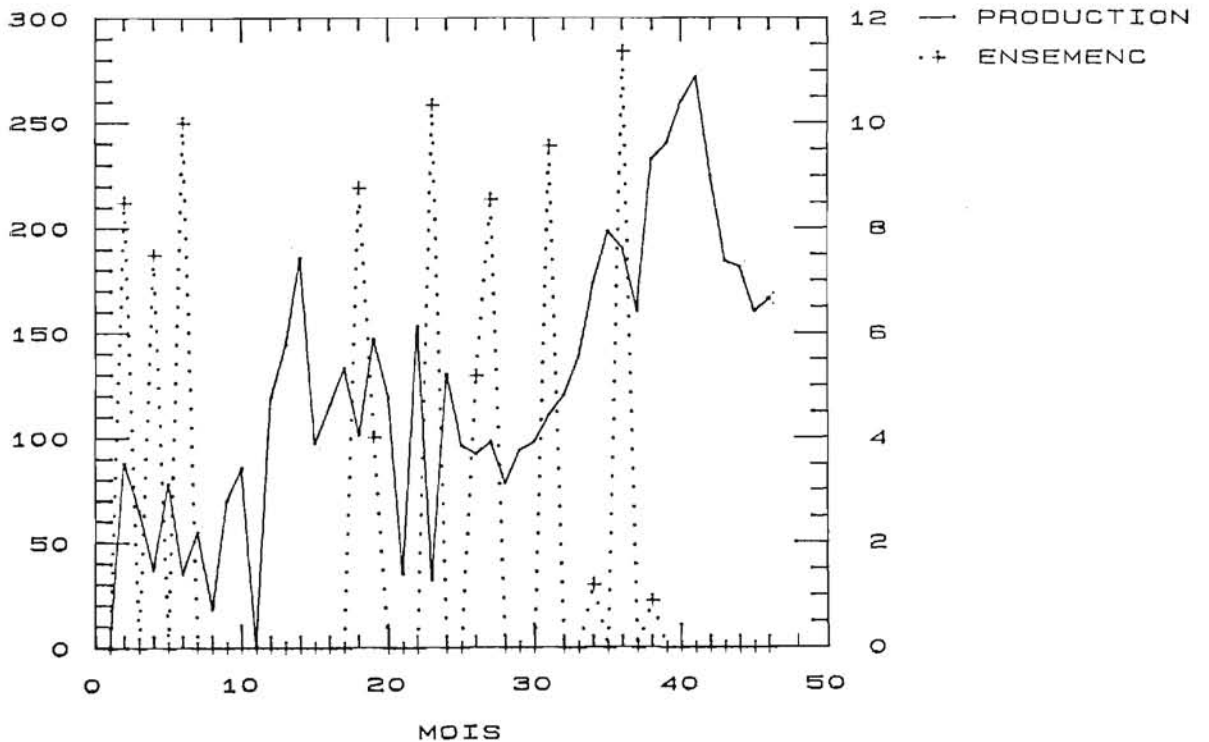
PERIODE DU 1/1984 au 10/1987

COURBES PRODUCTION ENSEMENCEMENT (X 100000)  
FERME ALGLAVE

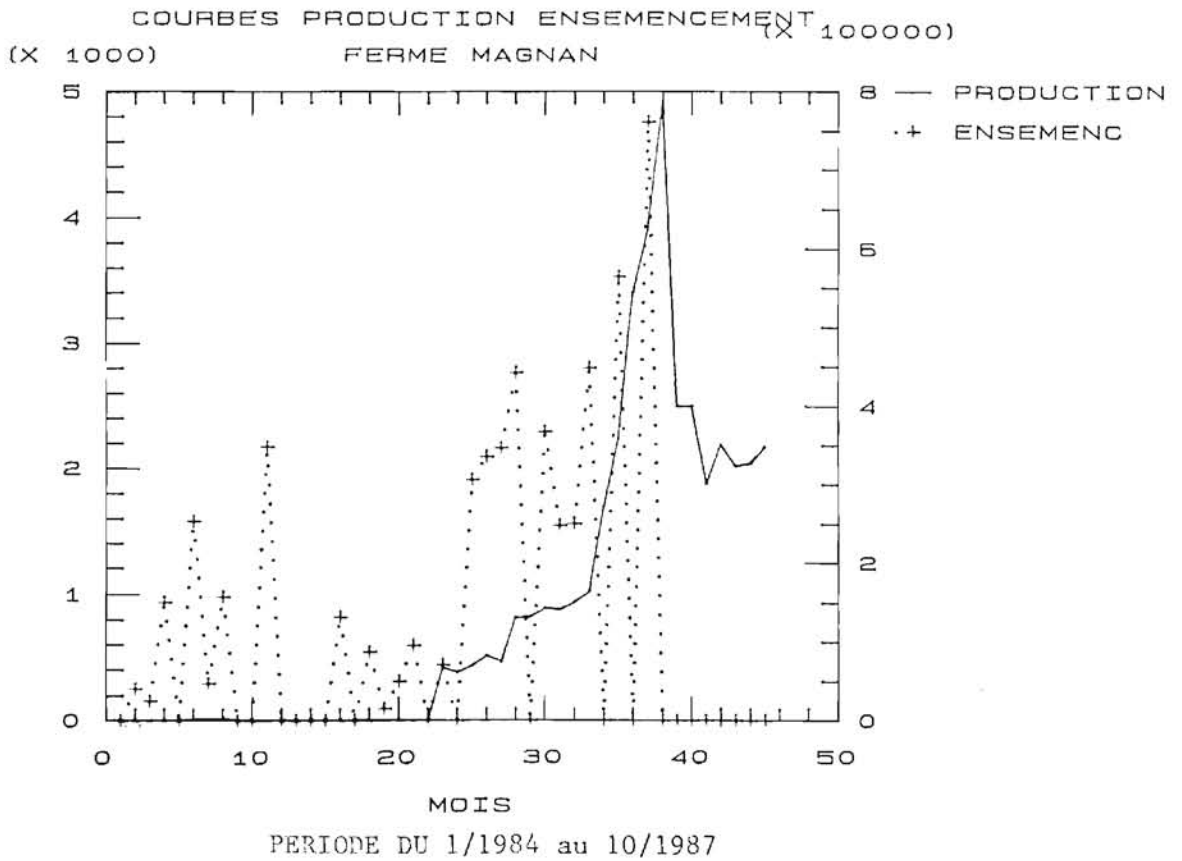
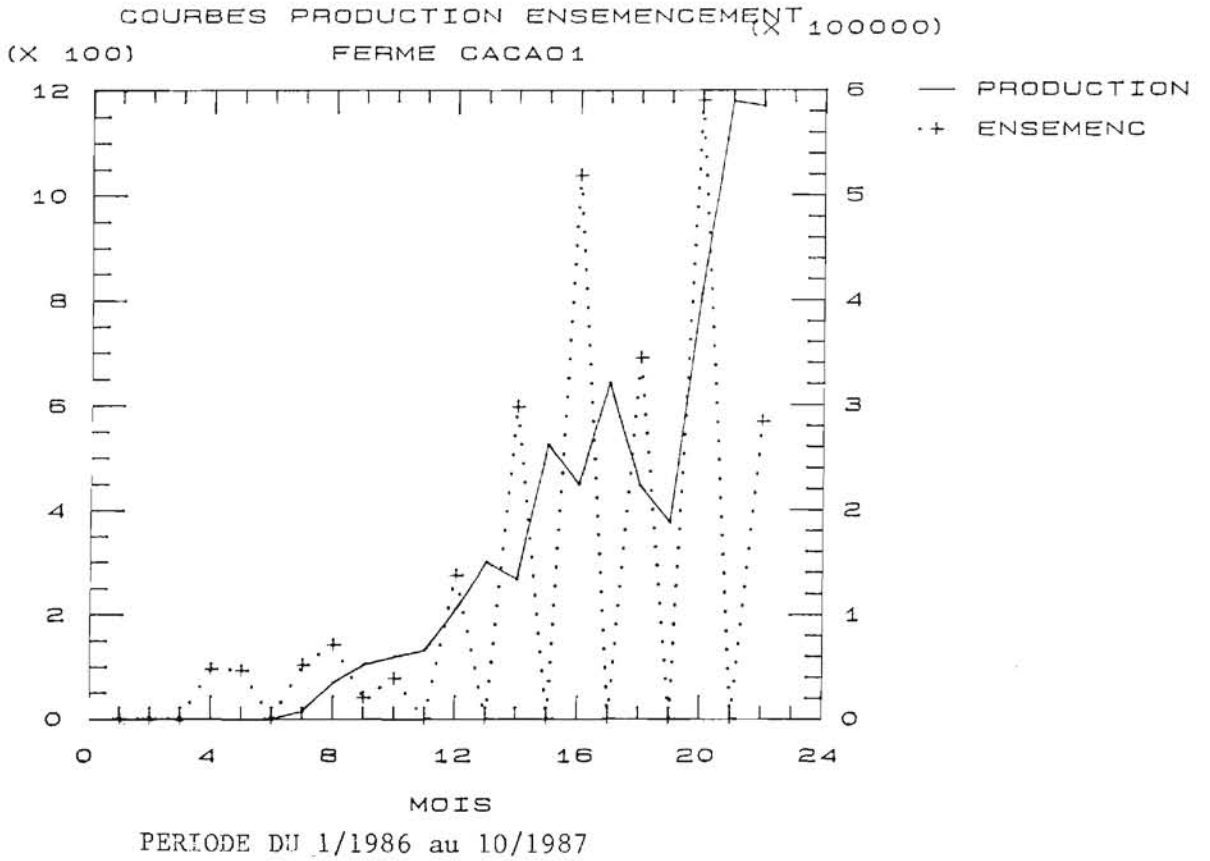


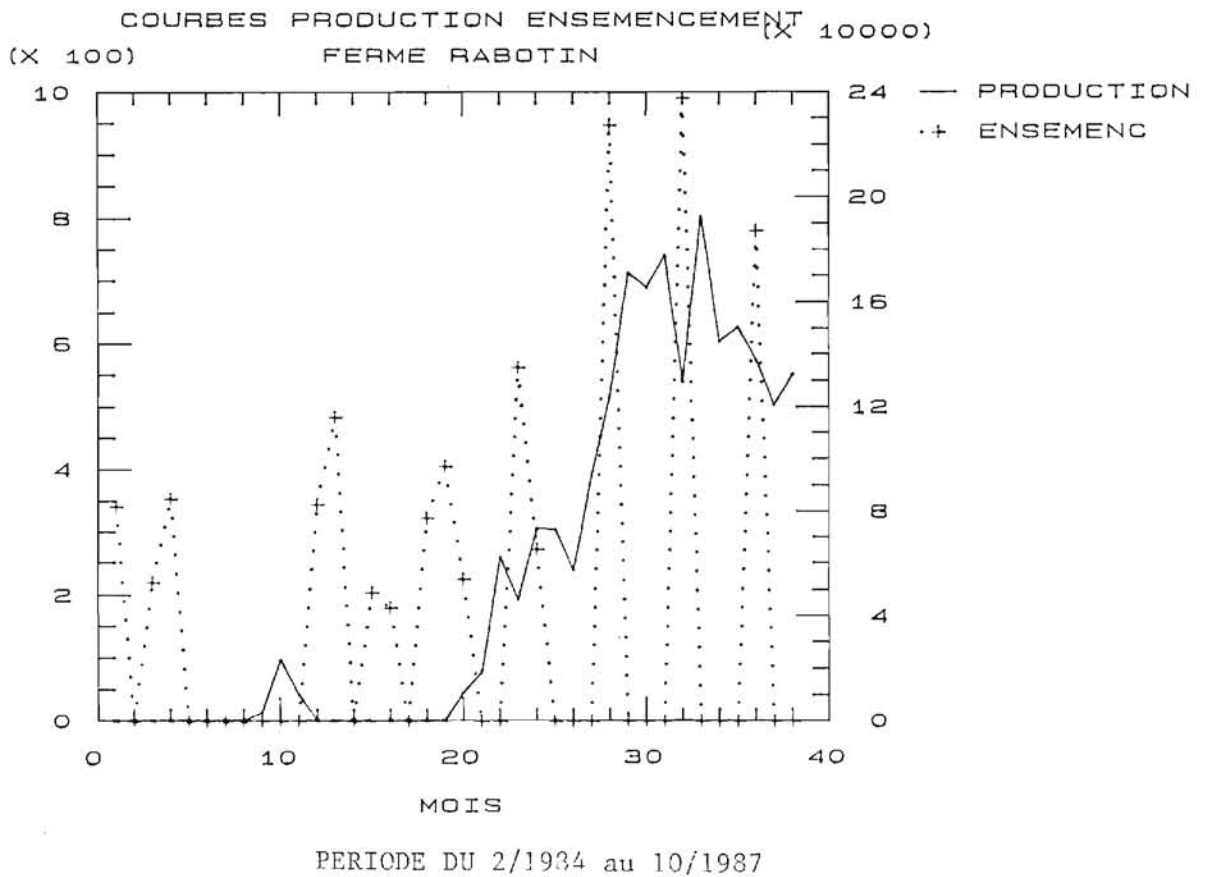
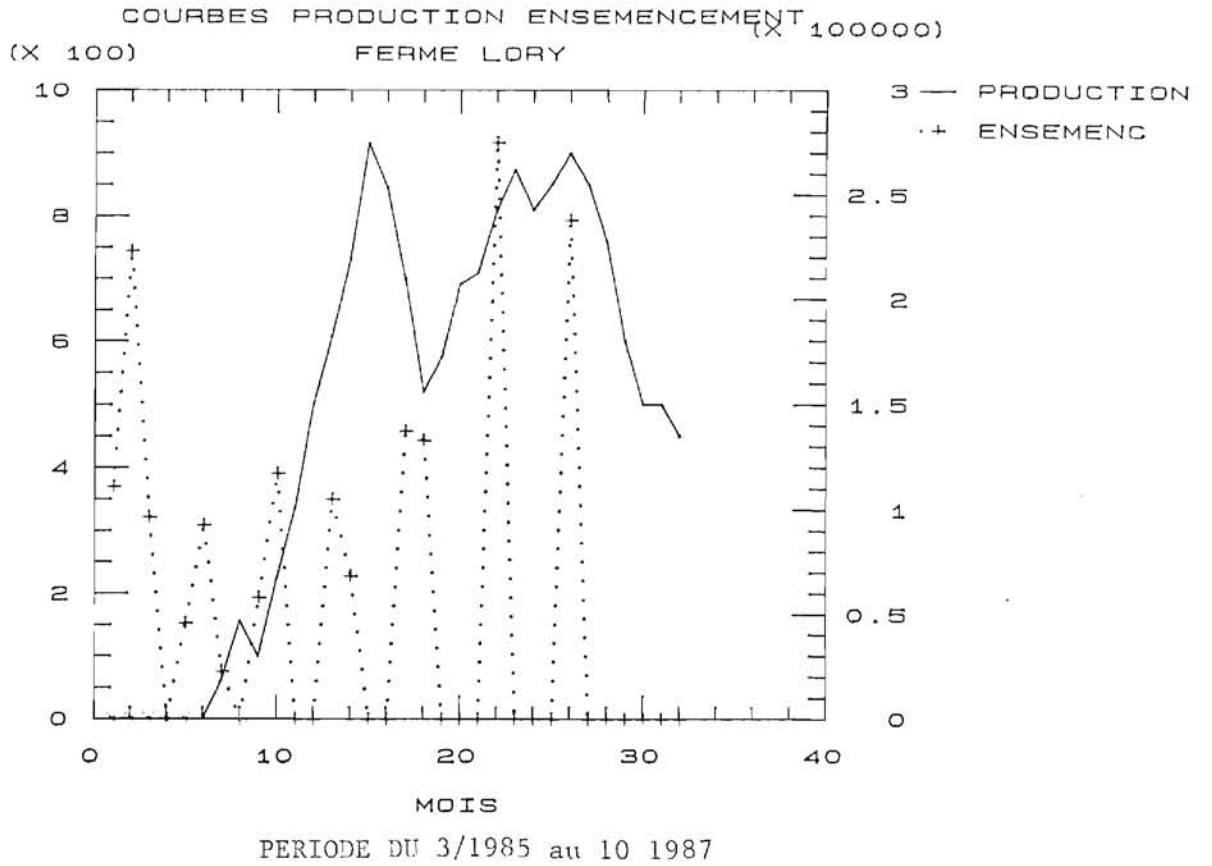
PERIODE DU 1/1984 au 9/1985

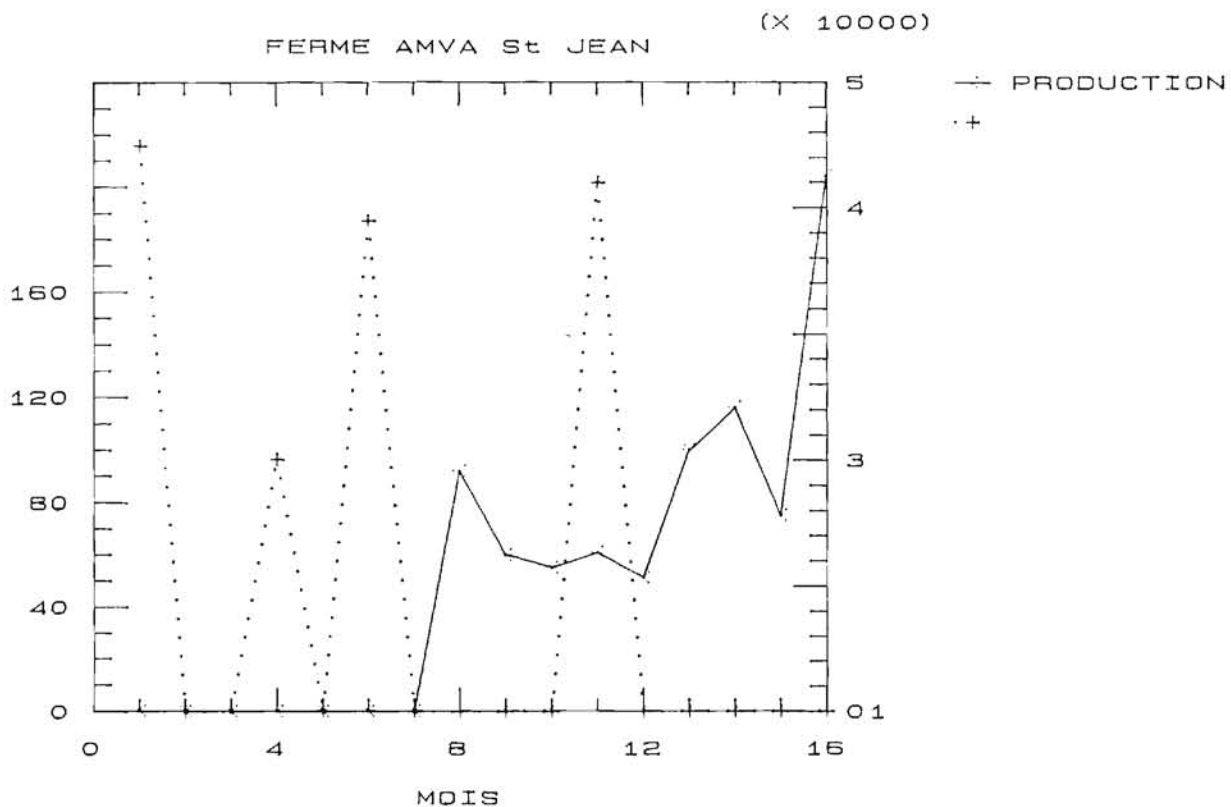
COURBES PRODUCTION ENSEMENCEMENT (X 100000)  
FERME BARJOU



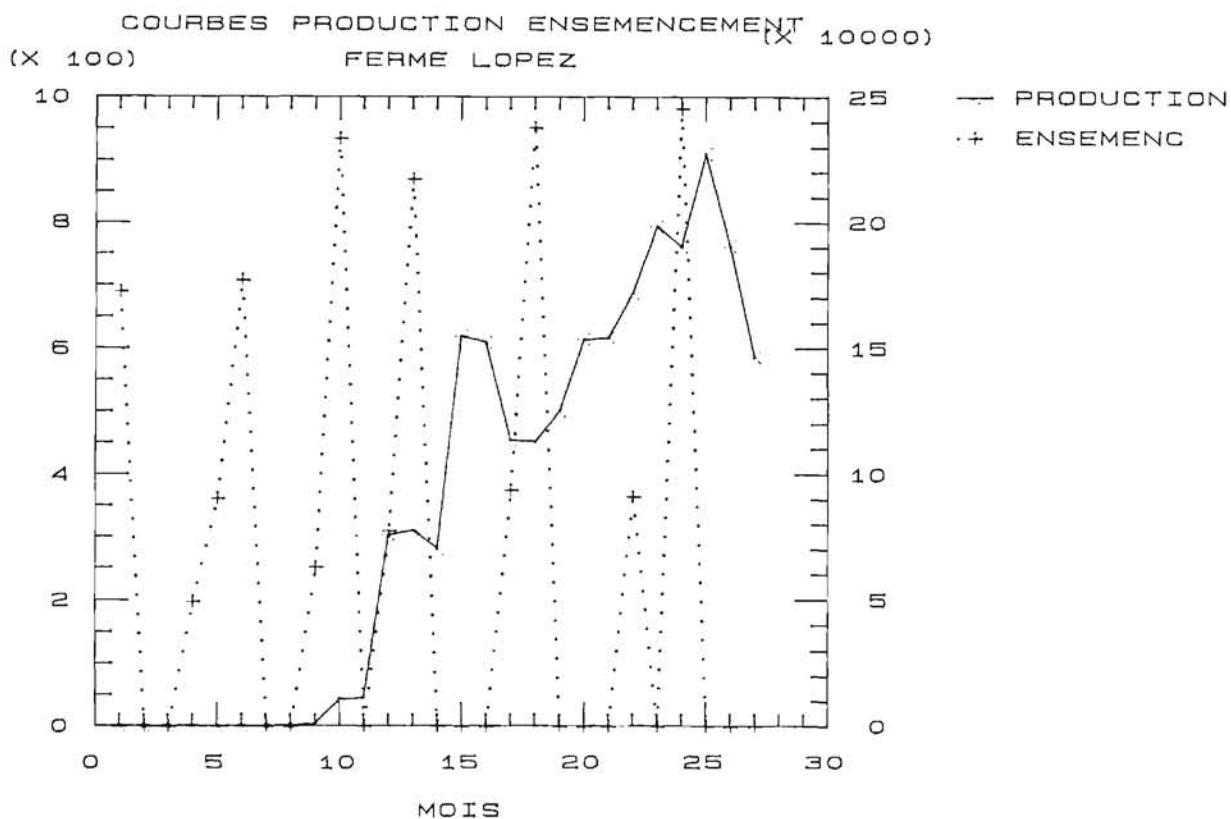
PERIODE DU 1/1984 au 10/1987





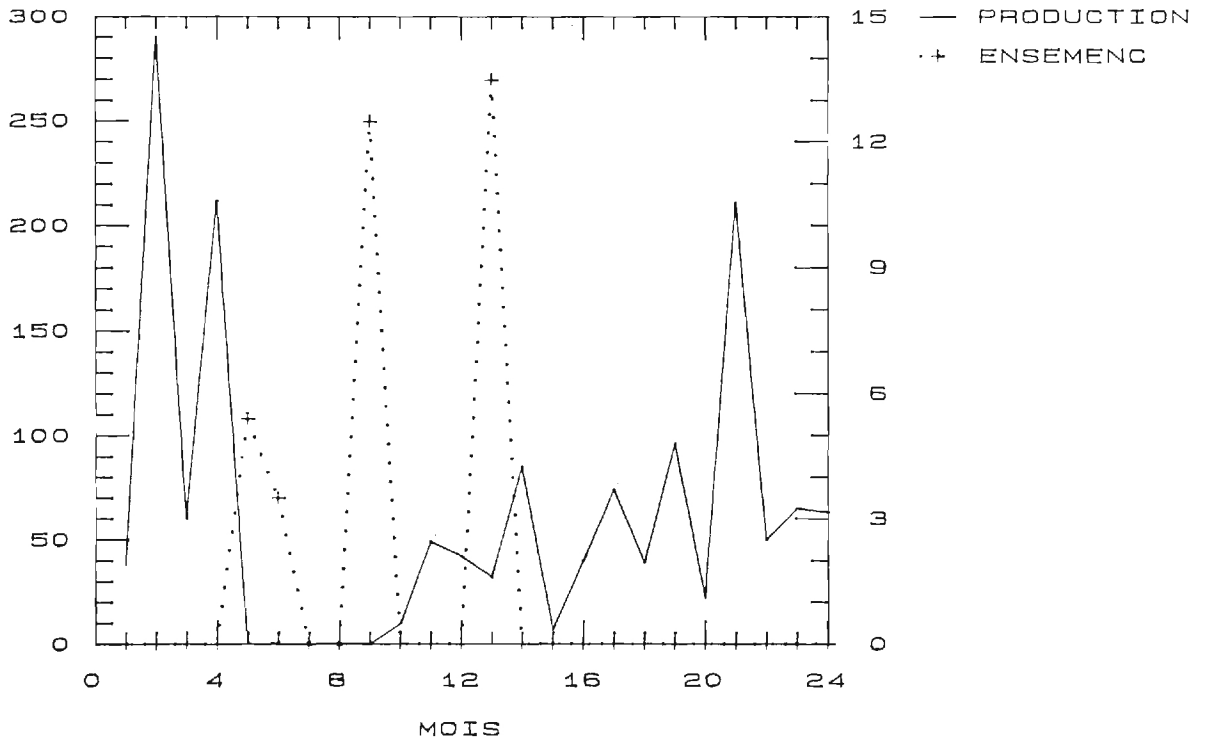


PERIODE DU 7/1986 au 10/1987



PERIODE DU 3/1985 au 5/1987

COURBES PRODUCTION ENSEMENCEMENT (X 10000)  
FERME YA JONG NSE



PERIODE DU 1/1984 au 12/1985